

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

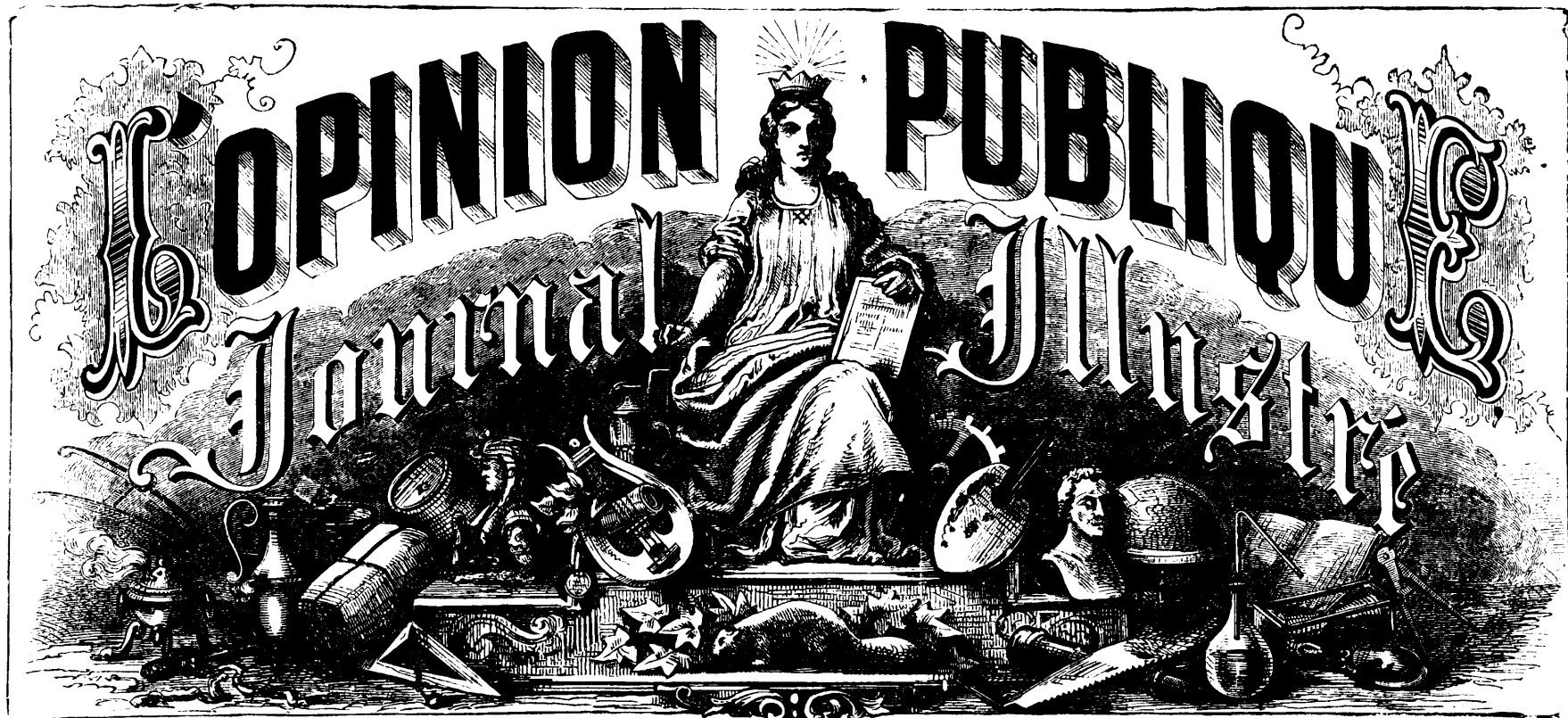
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



L'HIVER

LE POUR ET LE CONTRE

Que le mot est court, mais que la chose est longue !

On peut convenir de cette vérité sans vouloir en rien médire du Canada, n'est-ce pas ?

Cinq lettres suffisent à la main, deux syllabes, à la voix, pour enfermer cinq mois en deux voyelles et trois consonnes ; pour susciter dans l'âme toute une gamme d'impressions, dérouler devant les yeux toute une série de tableaux !

A ce propos, et sans vouloir aucunement imposer notre fantaisie comme une trouvaille philologique, nous pensons que, lors de l'élaboration de sa langue, chaque peuple a dû rapporter à sa façon particulière de sentir, à une sorte d'idiosyncrasie de race, la composition, l'accent phonétique du mot désignant l'objet ; et que les termes, représentant, à un stage plus avancé, les idées générales ou abstraites, ont retenu dans leur expression graphique ou vocale une ou deux des idées dominantes composant le tout.

Comment expliquer, sans cela, la raison pour laquelle tel mot est formé d'une syllabe, tel autre de deux, de trois, de quatre, etc. ?

Le nombre, la mesure tient évidemment dans le langage la place de la couleur en peinture ; l'une est pour la vue ce que l'autre est pour l'ouïe, une indication, un trait sensible. Voilà sans doute pourquoi les sensations uniformes, régulières, se traduisent par des polysyllabes, tandis que les mouvements spontanés, les élans de l'âme, emploient le monosyllabe, l'exclamation enfin.

Et l'on sait ici que le nombre n'ajoute rien à la valeur, au contraire ! Car quelle phrase si bien rythmée soit-elle, vaudra jamais l'éloquente énergie d'un ah ! ou d'un ch ! arraché à la douleur, à la surprise ou à la joie ?

Aussi le chaud et le froid, dont les effets extrêmes produisent des résultats semblables, se désignent ils chacun par un monosyllabe. Dans les deux cas c'est un cri.

Pour le mot hiver, on peut en articuler un ou deux de cris, suivant qu'on préfère son commencement ou sa fin, ou qu'on les déteste également tous deux.

Une consolation pourtant : l'hiver est la 4^{ème} et la dernière saison de l'année. Mais le bon sens populaire, en désaccord ici avec la science, a précisément choisi ce moment pour commencer son année ; afin

sans doute de se débarrasser au plus vite du fâcheux. On appelle cela manger son pain noir le premier.

L'hiver, c'est la période de deuil de la terre, qu'elle porte en blanc contrairement à notre coutume.

Alors plus de fleurs éclatantes et parfumées, plus de fruits savoureux, plus de berceaux épais, de gazons verdoyants ; plus de forêts harmonieuses, plus de ruisseaux murmurants, d'oiseaux chanteurs, de brises attiédies ; plus de travaux champêtres, tout languit, tout meurt.

La neige couvre le sol, la bise souffle, les arbres semblent retournés la tête en bas, les racines en haut ; la glace emprisonne les eaux, les champs sont déserts, le vent gémit aux portes, et la misère, avec son cortège de compagnes pâles et amaigries, force les demeures, entre par les ais mal joints, les vitres absentes, pour s'asseoir dans bien des foyers.

C'est la saison des engelures qui transforment les mains en pattes de homard ; du coryza, qui change le nez en robinet de fontaine ; des rhumatismes, qui donnent à leurs victimes des airs de clowns ankylosés ; des rhumes, des inflammations de poitrine, des maux de gorge, qui changent la voix humaine en aboiement et les asthmatiques en geysers en éruption.

Si l'on sort, il faut s'empaqueter comme un colis ; si l'on rentre, il faut presque se déshabiller, et si l'on reste à la maison, l'on devra supporter, pour cent motifs, une température à faire éclore des œufs d'autruche.

La mythologie représentait l'hiver sous les traits d'un vieillard couvert de glaçons, avec la barbe et les cheveux blancs. Le petit Neptune qui surmonte la fontaine du palais de justice de Montréal, peut vous donner une idée du bonhomme de l'antiquité.

De nos jours, c'est aux vitrines des fourreurs qu'il faut aller pour voir le mythe en costume moderne.

La seule excuse de l'hiver, c'est qu'il engendre le printemps.

Durant cette saison, l'ami soleil parcourt la partie de son domaine qui s'étend au sud de l'équateur, faisant successivement les trois stations célestes qui ont nom le Capricorne, le Verseau et les Poissons : il se met en route au solstice qui porte son nom, le 21 ou 22 décembre, et finit, astronomiquement parlant s'entend, le 19 ou 21 mars, jour de l'équinoxe du printemps. Sa promenade dure 89 jours.

Le cercle que le soleil a décrit dans cette course s'appelle le tropique du Capricorne,

du nom d'une constellation composée de trente-et-une étoiles ; dont le groupe affecte la forme d'une chèvre ; chèvre martyre qui fut placée au ciel en récompense de la lutte qu'elle soutint dans la guerre des Titans, contre le maître de l'Olympe.

Le 21 janvier, il visite le Verseau, sa deuxième station, époque fiévreusement attendue jadis par les Egyptiens ; car, alors, le soleil venait déposer le limon fécondant de ses eaux sur la terre des Pharaons.

Au 18 février, il passe aux Poissons, formés de deux bandes d'étoiles que la fable assure être les Dauphins qui conduisirent Amphitrite à Neptune, son mari barbu.

En ce temps, une nuit profonde enveloppe les régions du pôle boréal, tandis qu'un jour sans aurore ni crépuscule éclaire le pôle austral.

Tout cela, parce que la terre aime le soleil, et que dans son affection elle se penche de quelques degrés sur l'écliptique, spirale amoureuse que l'astre chevelu décrit autour de sa benjamine.

Que notre planète, inconstante ou froissée, rompe son attitude et se redresse, de suite tout change sur notre globe.

Les régions polaires ne verraient jamais leurs glaces se fondre, les contrées équatoriales subiraient constamment une chaleur torride, et un printemps éternel deviendrait le partage de nos zones tempérées. Mais il est facile de concevoir que la végétation ne pourrait résister à ces conditions climatiques, et l'extinction de toute vie à la surface de notre globe serait bientôt la conséquence du dépit de notre planète.

Que la terre continue donc à se tenir penchée sur la route du soleil ; c'est son amour qui nous sauvera.

Mais quittons le ciel et revenons chez nous malgré l'hiver, ou plutôt à cause de lui ; bien qu'on en dise, il a du bon, de l'excellent même.

Dans les autres saisons de l'année, l'on vit sous le ciel, aux champs ou dans la rue ; pendant l'hiver, on vit chez soi. C'est le temps de la vie de famille, des joies intimes du foyer, des longues causeries, des contes aux enfants, des lectures instructives, des projets d'avenir exposés au coin du feu.

C'est aussi l'époque des grandes fêtes religieuses de la Noël, du jour de l'An, des Rois.

Qui n'a souvent évoqué, même au temps des lilas et des roses, le souvenir de la messe de minuit célébrée dans une église de village ? Le sol est recouvert d'un blanc tapis de neige fraîchement tombée qui crie sous le pied ou les patins de la carriole ; au

firmament, d'un bleu sombre, scintillent mille étoiles, et, au loin, tandis que le joyeux carillon des cloches appelle les fidèles, les lueurs des cierges s'épandant sur les vitraux constellés de dessins de givre, font resplendir le saint édifice dans la nuit comme un château de fée.

Et le premier de l'An, cette fête des pètitis, ce jour d'oubli, de raccommodements, d'amicales effusions, de cadeaux de toutes sortes, polichinelles et bijoux, pantins et bombons !

Et la fête des Rois, le gâteau traditionnel avec sa fève révélatrice et ses toasts à la santé de ces souverains d'un jour !

Et les promenades en traîneaux à travers les champs silencieux, où, par un clair soleil, la neige brille comme une poussière diamantée ; les glissades au clair de lune, le patinage, les soirées mondaines, les bals, les soupers, tout ce qui constitue le charme de la vie sociale, et donne aux relations cette urbanité affable et de bon goût qui distingue la bonne compagnie !

Toutes ces joies, ces plaisirs, ces divertissements, ces rapports qui se nouent entre personnes auparavant étrangères, nous les devons à cette saison.

L'hiver, comme on le voit, a son rôle dans la vie de l'homme, aussi bien qu'il l'a dans la distribution des biens de la terre.

Pour celle-ci, après les efforts nécessaires à l'enfement des moissons de l'été et des fruits de l'automne, c'est l'instant du repos, d'un sommeil réparateur.

Grâce à son manteau de neige, la terre conserve sa chaleur et les gaz nécessaires à la végétation.

Grâce à l'hiver, aussi, l'homme puise en ses souffles vivifiants un surcroît de force et d'énergie ; dans les travaux et les plaisirs qu'il crée toute une classe particulière de sensations et d'habitudes.

A son contact la terre s'endort, mais l'énergie humaine s'éveille : l'une répare ses forces en silence, l'autre les dépense bruyamment. Et comme l'harmonie du monde repose sur ce mouvement perpétuel de rénovation, il serait aussi ridicule que pervers d'insulter au principal facteur de notre félicité.

Donc, fêtons l'hiver, si nous voulons célébrer le printemps !

A. ACHINTE.

ECHOS DE PARTOUT

Le fer est devenu pour ainsi dire le symbole du siècle : sur terre comme sur mer, c'est la maîtresse matière aujourd'hui mise en œuvre. Un architecte de Paris, M. Boileau, a donc

pensé que l'art des constructions doit, lui aussi, demander au fer un élément résistant et durable, pouvant par ses propriétés particulières devenir la base d'une architecture nouvelle, l'architecture du XIX^e siècle. Depuis vingt ans, il a étudié le problème, l'a examiné sous toutes ses faces, et comme résultat de ces études il montre, dans une exposition de ses travaux faite rue du Vieux-Colombier, numéro 1, près la place de Saint-Sulpice, tout le parti architectural que l'on peut tirer du fer. Employé sous formes de colonnes de fonte pour les appuis verticaux, de fermes et de cintres pour les portées, le fer constitue une ossature dont les vides sont remplis par de la maçonnerie; celle-ci n'a d'autre destination que de former la clôture de l'édifice, aussi bien pour les murs que pour les voûtes. Des bâtiments ainsi construits ont une solidité unie à une grande légèreté; les effets décoratifs produits sont nouveaux, souvent originaux et inattendus; en outre, un tel système se recommande par l'économie marquée qu'il présente sur les anciens modes de construction. L'église Saint-Eugène de Paris, celle du Vésinet et de Montluçon, et une autre inachevée qui s'élève dans le département de Poise, sont les spécimens déjà existants de la nouvelle architecture que préconise M. Bollau.

Un curieux effet de magnétisme vient d'être observé. Quand on fait échapper un jet de vapeur à haute pression par un tube de cuivre de 2 millimètres de diamètre enroulé en spirale autour d'un morceau de fer, celui-ci devient aimanté et attire une aiguille de fer placée à quelques centimètres de distance. L'aimantation persiste pendant tout le temps que la vapeur s'échappe; elle cesse quand cesse le passage du fluide.

LES CANADIENS DE L'OUEST

CHARLES DE LANGLADE

XVI

Lorsque la guerre de la révolution américaine éclata, Charles de Langlade avait cinquante-deux ans qu'il portait fort lestement. Sur les instances du capt. de Peyster (1), commandant de Michillimackinac, il résolut, si ses services étaient requis, de prendre une part active à la guerre, ce qui, d'après les *Miscellanies* anglais de cet officier, « assurait à nos intérêts tous les sauvages de l'Ouest. » Il reçut bientôt ordre, en effet, de lever une force indienne, « et d'assaillir les rebelles chaque fois qu'il les rencontrerait, » selon les termes mêmes de l'ordre du capt. de Peyster.

Après avoir réuni un corps nombreux de Sioux, Sacs, Renards, Menomonees, Winnebagoes, Ottawas et Chippewas, Langlade marcha sur Montréal.

A leur arrivée en cette ville, un grand conseil fut tenu avec le cérémonial si cher aux indiens. Larocque, l'interprète des Sioux, n'ayant pu remplir ses fonctions, Langlade traduisit les discours des chefs de cette tribu dans le dialecte Chippewa, familier à presque tous les indiens du Nord-Ouest, interprétant ensuite en français tout ce qui s'était dit en Chippewa. On sait qu'un banquet de guerre précédait la plupart des expéditions indiennes, et on se garda bien de manquer, en cette occasion, à cet usage antique et solennel. Au festin qui fut donné, un boeuf entier fut rôti et servi à ces voraces convives, qui l'engloutirent promptement. Le mémoire de Guignon ne signale aucun des services particuliers que rendit Langlade à la tête de ses guerriers. Il dit seulement qu'il prit part à quelques engagements sous les ordres du major Campbell, dans l'armée anglaise commandée par le général Burgoyne, sur les bords du lac Champlain, et qu'il se rendit plusieurs fois au Canada durant la guerre avec de nouvelles troupes.

(1) Arent Schuyler de Peyster naquit, à New-York, le 27 juin 1736. Il entra, en 1755, dans le 80^e régiment dans le régiment à pied du Roi, servit en différentes parties de l'Amérique du Nord sous les ordres de son oncle, le colonel Peter Schuyler, puis commanda à Détroit, à Michillimackinac et dans quelques autres places du Haut-Canada. Le capt. de Peyster ne contribua pas peu par son ascendant sur les sauvages à les rallier à la cause anglaise durant la guerre de la révolution américaine. Après avoir atteint le rang de colonel, et avoir commandé son régiment pendant plusieurs années, il se retira à Dumfries, en Ecosse, où il s'éteignit à l'âge de 77 ans, au mois de novembre 1832.

L'armée du général Burgoyne, forte d'environ 8,500 soldats et 500 sauvages, avait pour but d'envahir la Nouvelle-York et d'opérer sa jonction avec le général Howe à Albany. Elle se réunit à Crown Point, le 30 juin 1777, et se mit en mouvement au commencement de juillet. Il avait été question, dit Garneau, d'y joindre un grand nombre de Canadiens; mais, malgré son refroidissement et l'incertitude de l'avenir, la masse de ce peuple était peu disposée à aller combattre la révolution. Aussi Burgoyne n'avait pu se faire suivre que par 150 habitants (2); les autres étaient accablés de corvées (3).

Langlade rejoignit l'armée de Burgoyne avec ses sauvages à Skenesborough (aujourd'hui Whitehall) à la fin de juillet 1777. Il était accompagné de son vieil et brave ami, le chevalier Luc de La Corne St. Luc (4), qui, quoiqu'agé de soixante-six ans, n'avait pas hésité, à la demande du gouverneur du Canada, Sir Guy Carleton, de prendre la direction des bandes sauvages qui étaient venues prêter main-forte à l'armée anglaise.

Si l'on en croit Burgoyne, ces enfants du désert ne rendirent pas toute l'assistance que l'on attendait d'eux. Ils ne se comprirent que dans le pillage et le vol et se rendirent coupables de meurtres affreux. Lorsqu'on eut le plus besoin de leurs services, ils commencèrent à se débander, et bientôt il n'en resta plus un seul au camp.

Écoutons à ce sujet Anbury, officier de l'armée anglaise, dont le récit est calqué absolument sur celui de Burgoyne: « Le général ayant voulu mettre des obstacles à ce que les sauvages pussent commettre par la suite d'autres atrocités, nous aperçûmes depuis cette époque un grand changement dans leur manière d'être: leur mutinerie et leur mécontentement éclataient ouvertement quand on les empêchait de piller; leurs interprètes, qui avaient une part dans le butin et qui se voyaient frustrés de ce profit, ne faisaient que les exciter à la désertion et à la révolte.

« M. de Saint Luc ne partageait pas ces mutineries: il paraissait même très-sensible à des choses auxquelles il devait être accoutumé, et les sauvages paraissent supporter impatiemment son pouvoir comme tous les autres. Cependant l'orgueil et l'amour de l'autorité, et plus encore peut-être l'attachement qu'il portait à son vieil associé, lui faisaient déguiser les motifs réels de ses plaintes sous des prétextes frivoles.

« On allait tenir conseil, d'après les demandes de M. de Saint Luc, lorsque les nations qu'il commandait déclarèrent leur intention de s'en retourner chez elles, et demandèrent la permission et l'assistance du général. La circonstance était embarrassante; leur départ nous privait d'une force que le gouvernement s'était procurée avec de grandes dépenses, et la réconciliation ne pouvait s'opérer qu'en offrant leurs excès de cruauté et de rapine. Cependant,

(2) Anbury, dans son *Journal de Voyage dans l'Intérieur de l'Amérique Septentrionale*, affirme que 300 Canadiens s'enrôlèrent dans l'armée de Burgoyne. « Cette nation, dit-il, ne cherchait pas à se jeter dans une guerre d'invasion, qui pouvait exposer à des représailles sur son propre territoire. » Mais Burgoyne—(*A State on the Expedition from Canada*, by Lieut.-General Burgoyne, page 39)—déclare positivement que le nombre des Canadiens qui servirent dans son armée ne dépassait pas 150.

(3) *Histoire du Canada*, vol. III, page 29.

(4) Luc de La Corne St. Luc, chevalier de St. Louis, est l'un des Canadiens qui ont exercé la plus grande influence sur les sauvages. L'un de ses premiers exploits fut la capture du fort Clinton en 1747. Il se distingua à la bataille de Carillon, où il entraîna un convoi de 150 charriots au général Abercrombie. Il prit part à la bataille des Plaines d'Abraham, puis à la victoire de Ste. Foye, où il fut blessé. Il voulut passer en France après la conquête, mais le vaisseau l'*Auguste*, qui devait l'y transporter, ayant péri sur la côte du Cap Breton, le 15 novembre 1761, à la suite d'un naufrage tristement célèbre, où sept passagers seulement sur cent vingt-et-un échappèrent à la mort, il revint au Canada après une marche excessivement longue et pénible à travers les bois, et s'y établit permanentement. Après la guerre américaine, Saint-Luc fut fait Conseiller Législatif et défendit vaillamment les droits politiques des Canadiens, à une époque où ils n'étaient pas toujours respectés. Il s'éteignit à un âge avancé.

il fallait que le général répondit sur le champ. Il refusa formellement leur proposition, et insista sur l'obéissance aux défenses qu'il avait faites; en même temps il leur représenta avec douceur leur engagement de fidélité; enfin, il n'oublia rien pour leur persuader de continuer leur service.

« Cette réponse parut faire impression sur eux; quelques tribus voisines seulement demandèrent qu'il fût permis à quelques-uns d'entre eux de retourner à leurs maisons, ce qu'on leur accorda. Les tribus les plus éloignées parurent retirer leur demande, et témoignèrent un grand zèle pour le service. Cependant, au grand étonnement du général et de l'armée, la désertion commença le jour suivant; ils partaient par bandes de vingt, chargés de tout ce qu'ils avaient pu piller, et ils continuèrent ainsi jusqu'à ce qu'il n'en demeurât pas un seul de ceux qui nous avaient joints à Skenesborough (5). »

Si Burgoyne n'a pu obtenir un concours plus efficace de la part des sauvages, il ne doit, paraît-il, s'en prendre qu'à lui-même. Car, si l'on en croit le témoignage de leur principal commandant, La Corne St. Luc, Burgoyne serait tombé dans les erreurs fatales à plus d'un de ses devanciers, et n'aurait pas agi de manière à capter la confiance des tribus indiennes, venues de plusieurs centaines de lieues pour combattre sous le drapeau anglais.

On sait que Burgoyne, après avoir remporté quelques triomphes faciles, subit ensuite plusieurs échecs, puis finalement fut ignominieusement battu à Saratoga, le 14 octobre 1777, où il dut capituler avec toute son armée. Ce désastre causa une immense sensation en Angleterre, et l'opinion publique condamna presque unanimement le malheureux général pour l'incapacité et l'imprévoyance dont il avait fait preuve.

Burgoyne tenta alors de justifier sa conduite et par des brochures et par des discours à la Chambre des Communes, où il comptait des amis puissants. Désireux de rejeter la responsabilité de ses revers un peu sur tout le monde, il attaqua sévèrement la conduite des Canadiens et des sauvages, se plaignant amèrement de leur indifférence ou de leur abandon, enveloppant dans un même blâme leur intrépide commandant (6).

Nous avons sous les yeux un discours que Burgoyne prononça à la Chambre des Communes le 26 mai 1778, et dans lequel il porta les accusations les plus injurieuses contre le caractère de La Corne St. Luc. Ce dernier avait passé une partie de l'hiver à Londres, et ne s'était pas gêné de déclarer que Burgoyne ne lui avait pas paru à la hauteur du commandement qu'on lui avait confié: de là le ressentiment du malheureux général contre cet officier canadien:

« Il y a un gentilhomme, » disait Burgoyne en cette circonstance, « qui a passé une grande partie de l'hiver à Londres, et que j'aurais désiré voir interrogé à la barre de cette chambre. C'est dans l'intérêt de la vérité seulement, car il n'est certainement pas mon ami; son nom est de La Corne St. Luc, un partisan distingué de la cause française dans la dernière guerre; il est maintenant au service de l'Angleterre comme l'un des commandants des indiens. Il nous doit bien quelque reconnaissance, car il a beaucoup contribué, par le passé, à faire scalper plusieurs centaines de soldats anglais sur les lieux mêmes où il a été em-

(5) *Journal d'un voyage dans l'intérieur de l'Amérique Septentrionale*. Traduit par M. Noël, vol. I., pages 260, 261, 262.

(6) Ce général, dit Garneau, voulut faire retomber le blâme sur les Canadiens; mais il n'y avait dans son armée de 8,000 hommes, que 148 combattants de notre nation. Burgoyne se plaignit aussi en termes peu mesurés de la conduite de M. de Saint Luc, commandant des sauvages; cet officier repoussa facilement les attaques d'un homme qui était meilleur parleur que capitaine.

ployé cette année avec des pouvoirs bien différents. Il est par nature, par son éducation et par ses habitudes, plein d'artifices, ambitieux et courtisan. Comme je ne lui ai pas permis de se servir librement de la hache de guerre et du couteau à scalper, il était naturel qu'il recherchât les faveurs ministérielles en jetant tout le blâme possible sur un général qui n'est plus de mode. Il a eu de fréquentes entrevues avec un noble lord ici présent (lord George Germain), et, malgré tous les désavantages de ma position, je décline, comme il n'a pas été interrogé ici, que l'honorable lord fasse connaître à la chambre ce que cet homme lui a dit de ma conduite envers les sauvages. Je sais qu'il a déclaré, dans des cercles privés, que les indiens auraient pu rendre de grands services, mais qu'ils avaient été licenciés. Si le fait de s'opposer aux meurtres qu'ils ont commis a pu amener leur licenciement, j'assume avec orgueil le blâme de leur renvoi du service. A part cela, je dois affirmer que les indiens, et M. de St. Luc à leur tête, ont déserté (7).

A cette interpellation, lord Germain répondit qu'il avait eu, en effet, des entrevues avec M. de St. Luc, dans lesquelles ce dernier avait déclaré que le général Burgoyne était un bon officier au milieu des troupes régulières, mais qu'il n'avait pas paru aimer les sauvages, ni avoir pris les mesures voulues pour conserver leurs bonnes grâces. En somme, lui aurait dit St. Luc: « Le général Burgoyne est un brave homme, mais il est lourd comme un Allemand (8). »

Lorsque le discours de Burgoyne vint à la connaissance de La Corne St. Luc, il lui répondit par une lettre très vigoureuse, en date de Québec, 23 octobre 1778, laquelle parut en français dans les journaux de Londres. Elle fut loin de produire une impression favorable à la cause de son accusateur.

Dans cette lettre, St. Luc dit au général Burgoyne qu'il n'a pas le droit de le traiter aussi lestement; que son origine vaut la sienne—son adversaire était enfant naturel; — que ses cinquante années de service démontrent amplement qu'il n'a jamais craint les dangers de la guerre, et qu'il a pu se faire connaître longtemps avant qu'il (Burgoyne) ait eu la chance de détruire l'une des plus belles armées qui soient jamais venues dans le pays. Il ajouta que si les sauvages avaient peu à peu déserté l'armée anglaise, c'est que Burgoyne ne leur avait pas porté assez d'attention et n'en avait pas pris un soin suffisant. Dans l'affaire de Bennington, du 16 août 1777, où plusieurs centaines d'Anglais furent tués ou faits prisonniers, parmi lesquels se trouvaient bon nombre de sauvages, les indiens ne virent pas sans étonnement, par exemple, que Burgoyne n'envoya aucun détachement pour rassembler les débris du corps vaincu, ou pour secourir les blessés, dont beaucoup se mouraient. « Cette conduite, dit St. Luc, ne leur donna pas une très-haute idée du soin que vous prendriez de ceux qui combattraient sous vos ordres. L'indifférence que vous manifestâtes sur le sort des indiens qui prirent part à cette expédition, au nombre de cent cinquante, les dégoûta au plus haut point du service, car bon nombre de sauvages avaient péri sur le champ de bataille avec leur redoutable chef, et sur soixante-et-un Canadiens, quarante-cinq seulement avaient échappé à la mort (9). »

Dans le conseil qui fut tenu après cette

(7) *The Parliamentary History of England*. Vol. XIX., p. 1,181.

(8) *Ibid.* Page 1,195.

(9) Le capitaine F. Montagu, qui prit part à la campagne de Burgoyne, déclara, dans son interrogatoire par un comité de la Chambre des Communes, le 1^{er} juin 1779, que beaucoup de sauvages quittèrent l'armée après la défaite de Bennington en différents temps, ce qui corrobore l'assertion de Saint-Luc sur ce point. (*A State on the Expedition from Canada*, etc. Page 75.)

malheureuse affaire, St. Luc avertit Burgoyne du mécontentement des sauvages, qui éclata bientôt d'une manière si ouverte qu'ils quittèrent tous le camp anglais, bien que Burgoyne leur eut refusé des provisions, des souliers, et les services d'un interprète.

« Quant à l'occasion d'avoir déserté l'armée, vous devriez vous rappeler, » dit St. Luc à Burgoyne, « que c'est vous qui êtes la cause de mon départ. Car, deux jours après que les sauvages vous eurent quitté, vous vîtes votre erreur, et le brigadier Fraser avait déjà prévu les conséquences de votre conduite à l'égard des sauvages. Vous me fîtes alors mander dans la tente du brigadier, et vous me demandâtes de retourner au Canada, pour porter des dépêches au général Carleton, afin de prier Son Excellence de traiter les indiens avec bienveillance et de vous les renvoyer. C'est ce que je fis, et j'aurais rejoint l'armée, si les communications n'eussent pas été interrompues. . . . Quoiqu'il en soit malgré mon âge avancé (67 ans), je suis prêt à traverser la mer pour me justifier devant le Roi, mon maître, et devant mon pays, des accusations mal fondées que vous avez portées contre moi, bien que je ne m'occupe guère de ce que vous pouvez penser personnellement de moi. »

Cette lettre pleine d'une noble fierté n'eut pas, que nous sachions, de réponse, et Burgoyne se contenta d'y faire une allusion anodine, dans un discours qu'il prononça à la Chambre des Communes, le 14 décembre suivant.

En se justifiant d'une manière aussi complète, St. Luc a par là même exposé, sous son véritable jour, la conduite de Langlade dans cette campagne, car liés tous deux par une étroite amitié, exerçant un commandement à peu près semblable, ils agirent sous une même inspiration, et n'eurent en vue que les intérêts véritables de la cause pour laquelle ils combattaient. Si l'un et l'autre ne furent pas mieux compris par le général Burgoyne, l'avenir ne les vengea que trop de sa conduite maladroite et injuste à leur égard.

JOSEPH TASSÉ.

(A continuer)

TABLETTES LOCALES

Le rapport du ministre de la milice établit que des 23,000 miliciens qui ont servi pendant la guerre de 1812, il y a 3,000 survivants qui ont prouvé leur droit à l'indemnité votée par le gouvernement fédéral à sa dernière session. Tous ces vétérans approchent 80 ans et beaucoup sont plus âgés.

Le nombre des exposants de la province de Québec qui doivent figurer à l'Exposition de Philadelphie est jusqu'ici de 82. Celui de la province d'Ontario est de 215.

Les listes d'admission seront closes dans deux semaines, le 15 décembre. Ceux qui veulent prendre part à l'exposition devront donc se hâter.

L'hon. John Young donne avis dans la Gazette officielle qu'une demande sera faite à la prochaine session afin d'obtenir un acte incorporant une compagnie pour construire le pont « Royal Albert » sur le fleuve St. Laurent entre la rive nord et l'île Ste. Hélène; ce pont devra servir de passage pour le chemin de fer et de route pour les chars urbains, les voitures et les piétons en même temps.

Il aura 200 arches depuis la rue Sherbrooke à la rive nord du St. Laurent; 5 arches au-dessus du chenal principal du fleuve, l'une de 500 à 600 pieds et quatre de 200 pieds chaque; 20 arches sur l'île Ste. Hélène de 120 pieds chaque; 12 arches au-dessus du chenal du côté sud de l'île Ste. Hélène.

D'autre part, le Conseil de Ville de Québec se propose de faire les améliorations ci-dessous: 1o. Prolonger, ainsi que le veut le plan du gouverneur-général, la plateforme jusqu'au détour de la citadelle, pour donner aux promeneurs une vue sur le fleuve majestueux, d'un côté jusqu'au Cap Rouge, et de l'autre jusqu'au Cap Diamant;

2o. Faire disparaître le château Haldimand, aujourd'hui occupé par l'école normale, et le remplacer, ainsi que toute la portion du ter-

rain qui l'avoisine, par une magnifique plantation servant de prolongement au jardin déjà existant;

Et 3o. Elever sur le devant de cette terrasse un splendide monument à Jacques Cartier, le fondateur du Canada.

Les travaux d'améliorations suggérés pour l'embellissement de la ville s'élèveraient, suivant M. Baillargé, à \$90,000, dont la corporation paierait 30,000, et le gouvernement fédéral se chargerait du reste. Ce que celui-ci fera, nous l'ignorons; mais ce que nous savons, c'est que ces travaux ont l'approbation générale, et le *Mail* de Toronto, du 20 novembre, se charge de nous le dire. Il va même plus loin, puisqu'il approuve la construction d'un château Saint-Louis, dans la citadelle même, au coût de \$100,000.

M. STANLEY ET LE LAC VICTORIA-NYANZA

Les renseignements fournis par deux lettres de M. Stanley résolvent un des problèmes les plus importants de l'exploration de l'Afrique: ils nous font connaître la position, la configuration et l'étendue d'une des plus vastes de ces mers intérieures qui occupent une si grande portion du centre du continent africain, et qui alimentent les unes le Nil en se déversant vers le nord, les autres probablement le Congo en se déversant vers l'ouest. En effet, le croquis cartographique qui accompagne les lettres du courageux voyageur établit les contours d'un lac immense, d'environ 230 milles (à peu près 200 kilomètres) de long, sur 180 milles (plus de 150 kilomètres) de large, recevant une énorme quantité d'eau du midi par le Chimiyou, et de l'ouest par la Kitongoulé; il nous indique les nombreuses îles dont il est parsemé et les diverses peuplades dont ses bords sont entourés; enfin il rectifie les erreurs ou les contradictions qui se rencontraient dans les récits des voyageurs sur ces contrées et sur le grand réservoir d'eau auquel elles servent comme d'enceinte.

M. Stanley n'est pas le premier voyageur qui ait exploré le Victoria Nyanza; avant lui le capitaine Speke et le missionnaire Livingstone l'avaient visité en partie; mais leurs explorations n'avaient pas été poussées aussi loin que celle dont les détails viennent d'être publiés.

C'est en 1858 que le capitaine Speke, dans son voyage à la recherche des sources du Nil, vit pour la première fois la vaste nappe d'eau, que les Arabes appelaient la mer d'Oukéréoué et à laquelle il donna le nom de la reine d'Angleterre, Victoria; mais cette fois, rappelé à Kazé par la maladie de son compagnon de voyage, le capitaine Burton, il n'eut pas le temps de le parcourir, et ce ne fut que dans son second voyage de 1860 à 1863 qu'il en revint les bords, à un point appelé Machouda, non loin de la station de Kagchyi; mais alors il ne put encore se livrer qu'à une exploration partielle et incomplète, n'eut jamais une vue distincte de la côte septentrionale et se contenta de renseignements imparfaits fournis par des indigènes qui lui suggérèrent l'idée qu'il existait non pas un seul lac, mais deux, sinon même un plus grand nombre. Cette idée avait été le résultat d'observations personnelles mais malheureusement inexactes; car il avait relevé une différence de 300 à 400 pieds dans le niveau entre la rive du sud et un canal au nord, qui avait reçu le nom de Napoléon. Ce qui l'avait engagé à marquer sur la carte qu'il dressa du pays un petit lac supplémentaire du nom de Baringo. Cette illusion fut partagée par Livingstone, qui était d'avis que le Victoria-Nyanza, vu ainsi sur les deux points, où l'altitude en était si différente, ne pouvait être une seule et même nappe d'eau.

M. Stanley était lui-même sous l'empire du doute et d'une pareille incertitude, lorsqu'il lança sur l'immense mer d'eau douce la frêle barque qu'il avait apportée, en compartiments démontés, de Zanzibar;

bientôt une navigation sans obstacle, ininterrompue durant près de deux mois, l'eut convaincu qu'il naviguait sur une véritable mer intérieure, analogue à la mer Caspienne qui sépare l'Asie de l'Europe. C'est pourquoi il fait justice sur sa carte du lac apocryphe de Baringo, lequel n'existait que dans l'imagination de crédules indigènes, qui n'y sont jamais allés voir.

Quand M. Stanley aura achevé la circumnavigation du vaste bassin, sur les bords duquel est actuellement mouillée *Lady Alice* (c'est le nom de son embarcation), quand il aura fait pour l'*Albert Nyanza*, où il se propose de se transporter ensuite, ce qu'il vient de tenter sur le lac Victoria, il aura fait une des plus grandes constatations géographiques de notre temps. C'est presque un monde nouveau qui vient ainsi d'être révélé au reste de l'univers. Il y a vingt-cinq ans, ces régions du centre de l'Afrique étaient comme un mystère, une non-entité sur le globe; elles se réduisaient à une énorme lacune sur les cartes. Inconnues, inexplorées, réputées inaccessibles, on se les figurait peuplées exclusivement d'animaux féroces, d'oiseaux carnassiers, de reptiles venimeux, d'insectes meurtriers. Située sous un climat torride, brûlée sans cesse par un soleil de feu, la terre devait y être malsaine, desséchée, inhospitalière à la race humaine. Or, depuis quelques années, des hommes aussi courageux que savants ont affronté et surmonté tous ces dangers; et il se trouve que ces affreuses, ces redoutables régions offrent des contrées à l'égard desquelles la nature n'a pas été moins généreuse qu'à l'égard de celles que nous connaissons pour les mieux favorisées: des eaux abondantes, de hautes montagnes y tempèrent la chaleur des tropiques: le sol en est des plus fertiles, les productions les plus variées; aussi sont-elles habitées par d'innombrables populations, auxquelles nos usages, nos arts sont encore étrangers, mais qui attendent de nous les bienfaits de la civilisation. A l'œuvre donc! Honneur aux hommes dévoués qui nous feraient la voie à nous de suivre leurs glorieuses traces!

P. BOUTET.

PERSONNEL

L'hon. M. Cartwright, ministre des finances, est arrivé samedi d'Angleterre.

D'après le *Phare des Lacs*, Riel serait actuellement teneur de livres à Saint-Paul (Minnesota).

M. Cheval, député de Rouville, M. St. Jacques et deux autres personnes de St. Denis, ont acheté la manufacture de M. McMartin Hamel, de St. Hyacinthe.

M. J. H. Létournaux a été nommé inspecteur des naufrages pour un nouveau district qui s'étendra de la Pointe au Renard, dans le comté de Gaspé, jusqu'à la ligne entre les comtés de Gaspé et de Rimouski.

LES DEUX PIGEONS

FRAGMENT

« Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre. »

... A peine la mère a-t-elle lu ce vers que l'enfant lève les yeux qui brillent d'une douce attente d'amour tendre. Aussitôt ce petit cœur aimant a compris l'appel, et son regard s'arrête sur les êtres chéris, sur la maman qu'il écoute d'abord, sur la petite sœur qui, assise sur le tapis, berce sa poupée. Comme il comprend l'affection, le voilâ déjà ému, inquiet, l'intérêt éveillé, impatient de savoir ce qui va advenir à ces deux pigeons de la fable.

« Deux pigeons blancs, maman? »

« Oui, deux jolis pigeons blancs. »

Il fallait ce renseignement, la personnalité est accusée, on sait de qui il va être question.

« L'un d'eux s'ennuyant au logis. »

... S'ennuyer au logis! cette seule image fait passer un voile sur l'expression joyeuse de la physionomie de François; s'ennuyer au logis, est-ce possible? Ah! quel drôle de petit pigeon, il s'ennuyait chez sa maman. Après l'avoir assombri, cette idée le fait rire comme une chose inventée à plaisir. Il n'est pas admissible que cela soit arrivé, et cependant si l'histoire n'est pas vraie, elle perd bien son charme; décidément, c'était un pigeon très-méchant, un vilain pigeon. On reste d'accord là-dessus.

« Voulez-vous quitter votre frère? »

Quitter son frère, une larme est tout près de l'œil de l'enfant; il jette un petit sourire rassurant vers la sœur qui a levé la tête, il plaint bien le pauvre petit pigeon qu'on abandonne ainsi surtout ne voyant pas de maman dans l'histoire; l'absence... se quitter... c'est-à-dire ne pas se voir ce soir, ne pas s'embrasser demain matin...

« Quitter son frère! » C'est tout un monde qui se dévoile. On peut donc quitter son frère? Ah! le triste pigeon, et c'était un pigeon blanc!

Cependant, il écoute: le drame se déroule, l'orage gronde; François, qui a peur du tonnerre, ouvre de grands yeux effrayés, voilà maintenant qu'il a grand pitié du volage pigeon.

« Son frère serait bien triste de savoir qu'il est mouillé. » Et il secoue la tête et mesure dans toute leur horreur les conséquences de l'école buissonnière. « Le méchant enfant à la fronde apparaît... »

« Cet âge est sans pitié, » dit le fabuliste.

« Oh! non, n'est-ce pas, maman? » proteste gravement le garçonnet. « Je ne suis pas sans pitié, moi! »

« Mais voici que le pauvre pigeon est pris au filet. » Toutes les aventures du voyageur sont écoutées, avec une sorte d'angoisse, François pense toujours, lui, au petit frère qui est resté au logis, tout seul et le cœur triste. « Enfin l'imprudent a compris sa faute; le voilà traînant l'aile, il est vrai, mais bien vivant encore qui retourne vers son frère. »

De combien de plaisirs ils payèrent leur peine!

« Ah! oui, ils ont dû bien s'embrasser. Pauvres petits pigeons! j'aimerais beaucoup, maman, un pigeon comme cela... »

pas celui qui s'en va... l'autre. Il réfléchit encore les yeux baissés, repassant à voix basse tout le drame, mais avec un soupir, un sourire et un reste d'émotion.

« Comme c'est attendrissant, maman! »

« N'est-ce pas, bébé? »

Bk.

La *Studecona*, Compagnie d'Assurance contre l'Incendie, dont les bureaux sont No. 13, Place-d'Armes, à Montréal, a compris que du règlement prompt et équitable des sinistres dépendait le succès de l'assurance. En effet, que représente entre les mains de l'assuré la somme compensant sa perte, s'il lui a fallu attendre pendant des mois cette prétendue compensation dont la valeur réelle diminue dans la proportion du délai écoulé entre le sinistre et la réparation?

Elle ne représente qu'une partie de sa perte, car la suspension prolongée de son industrie, la perte de ses clients habituels, constituent un dommage que l'indemnité tardive ne couvre point.

RECETTES.—ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Manière de rétablir le lustre quand il a été enlevé des étoffes par le lavage.—Le lavage enlève le lustre et laisse une place terne et désagréable à voir. On rend le lustre à l'étoffe, en passant dans l'endroit lavé, et dans le sens des poils de l'étoffe, une brosse humectée d'une eau dans laquelle on a fait fondre un peu de gomme arabique. On applique ensuite sur cet endroit un morceau de papier et par-dessus une planche lisse, que l'on charge de poids considérable, sous lesquels on laisse sécher l'étoffe.

Manière d'améliorer le fourrage.—Le procédé consiste à mêler un peu de sel aux fourrages. Pour opérer on jette dans un seau d'eau autant de sel que le liquide peut en fondre; on trempe un balais dans cette dissolution et on asperge le fourrage fourché par fourchée, à mesure qu'on le met en tas dans la grange.

Eau pour enlever les taches de graisse sur le linge, sans en altérer la couleur et l'éclat.—Prenez 8 onces de térébenthine très-pure. Alcool (esprit de vin) à 40 degrés, une once. Ether sulfurique, une once. Faites le mélange et agitez bien à bouchon fermé. Pour se servir de cette essence, on place l'étoffe à détacher sur plusieurs doubles de linge, on en imbibe la partie tachée, puis on frotte légèrement avec un linge fin, jusqu'au moment où l'étoffe est séchée et la tache enlevée.

Remède contre la goutte.—On place la partie qui est le siège de la douleur, au-dessus d'un vase rempli d'eau bouillante pendant un quart d'heure, ayant soin de la couvrir d'un linge serré, ou mieux d'un tissu imperméable. Ce remède simple produit un effet admirable; presque instantanément la douleur cesse; il s'en suit un assoupissement suivi d'un sommeil calme, dont le malade était privé. On répète deux jours de suite cette fumigation et la douleur ne reparait plus.

Graisse à souder.—Cette graisse se compose d'un mélange fondu de résine jaune, de suif et d'un peu de sel ammoniac pulvérisé; on doit la préférer à la résine pure, parce qu'il est plus facile de l'enlever en l'essuyant après soudure; tandis que, si l'on se sert seulement de résine, on peut ensuite gratter la pièce avec un outil tranchant, ce qui expose à attaquer l'étamage. Pour employer cette graisse, on en frotte les deux pièces de fer blanc que l'on veut réunir, et, après les avoir rapprochées, on y promène le fer chaud préalablement chargé de soudure.

Graines.—Moyen d'en hâter la germination.—Vous faites tremper vos graines dans un verre d'eau de fontaine ou de rivière pendant dix ou douze heures, quelquefois pendant vingt-quatre heures selon l'épaisseur de l'enveloppe; vous retirez vos graines au bout de ce temps, et vous les mettez dans une nouvelle eau où vous aurez versé six gouttes d'acide muriatique par verre; vous les retirez après sept heures de cette nouvelle macération; vous faites ensuite sécher vos graines à une température douce, vous les mêlez à du sable et vous les semez; répandez ensuite, sur la terre, en forme d'arrosement l'eau qui a servi à la macération.

Topique contre les frâcheurs.—Prenez: une poignée de son; une poignée d'avoine; une poignée de verveine; une poignée de fleurs de sureau. Fricassez le tout dans une poêle avec du vinaigre. Mettez dans un sachet et appliquez bien chaud. On laisse le sachet appliqué pendant une heure ou deux. Sous cette application, la peau rougit; souvent de petits boutons apparaissent et la douleur rhumatismale, causée par les refroidissements que l'on nomme frâcheurs, disparaît d'ordinaire sous l'efficace action d'un remède si simple à préparer.

Graisse pour adoucir le frottement des essieux de voitures.—On prend 80 parties de graisse et 20 parties de mine de plomb ou carbure de fer qu'on réduit en poudre très-fine; on fait fondre la graisse dans un pot de terre vernissé, puis on y ajoute la mine de plomb; on remue avec une spatule afin que le mélange soit bien intime et l'on retire le pot du feu; mais comme la mine de plomb se précipite au fond du vase, il est essentiel de continuer à remuer jusqu'à ce que la graisse ait commencé à prendre quelque consistance. Il suffit d'enduire l'essieu d'une couche très-légère de cette graisse pour faire 80 lieues sans renouveler le graissage; elle peut servir au graissage des machines.

NOS GRAVURES

La Séparation (29 octobre 1870)

TABLEAU DE M. PROTAIS

Il est neuf heures du matin. On vient de lire aux troupes le texte de la capitulation de Metz, exécutoire à midi. Donc, plus d'illusions possibles. Le cœur gros, les larmes aux yeux, chaque soldat prépare silencieusement son sac et prend son dernier repas sur ce sol humide qu'il a occupé pendant soixante-dix jours. Beaucoup ne le reverront jamais, aucun ne l'oubliera. N'est-ce pas pour eux une nouvelle patrie, cette terre isolée du reste de la France, où sont écrites de leur sang les gloires inutiles d'hier, et de leurs larmes l'humiliation d'aujourd'hui.

Le temps s'écoule rapidement, on se cherche, on s'interroge du regard, on se serre furtivement la main en signe d'adieu. Car ce n'est pas le foyer de la famille qu'on regagne après tant de labeurs et de souffrances, c'est la terre étrangère, et celui qui a bravé cent fois la mort sur ces champs dévastés, recule d'épouvante à la pensée de l'exil.

Bientôt le clairon retentit, il sonne encore le refrain du régiment entendu dans les grands jours de Borny, Gravelotte,

Saint-Privat, Longeville, Ladonchamps, c'est la dernière heure du régiment. Les rangs se forment encore une fois, on répond au dernier appel, et puis les longues files se dessinent dans les chemins boueux. Les chefs, qui ont voulu partager le même sort, assistent immobiles à ce triste convoi. Ils pressent en pleurant les mains des plus braves dans une étreinte suprême et détournent les yeux pour ne pas voir disparaître, avec le dernier régiment, la dernière armée!

Hélas! de dures étapes vous attendent, pauvres héros tombés, avant de gagner la forteresse ennemie, où vous allez ensevelir votre force et votre courage durant les dernières luttes de la patrie agonisante. Heureux ceux que la mort a frappés pendant le combat! heureux peut-être ceux qui, épargnés par les balles et la mitraille, succombent d'épuisement sous le poids de la douleur et des privations, dans ces champs maudits où ils ont bivouaqué en vainqueurs et où ils sont parqués maintenant en captifs. Ils n'auront connu que les premières stations de leur calvaire, ils ne connaîtront pas la suprême humiliation de la France!

Le Nouvel Hôpital-Général des Sœurs Grises

L'Hôpital-Général de Montréal a été fondé par sieur François Charon de la Barre en 1694. Le terrain sur lequel s'éleva la construction fut concédé gratuitement, par les messieurs du Séminaire de St. Sulpice, seigneurs de l'île de Montréal.

Cette communauté de Frères ayant été dissoute, l'Hôpital-Général fut confié aux soins de Mme d'Youville et de sa communauté, le 7 octobre 1747. Elle fut confirmée dans la propriété et l'administration de l'hôpital par les lettres patentes du roi Louis XV, en date du mois de juin 1753, et continua jusqu'en 1871 à y exercer les œuvres de charité auxquelles elle s'était vouée; mais à cette époque, le local et la disposition des lieux étant un obstacle à l'extension de ses œuvres, la communauté transféra l'hôpital dans la partie ouest de Montréal, au quartier St. Antoine, entre les rues Dorchester, Guy, Ste. Catherine et St. Mathieu, sur un terrain contenant en superficie 12 arpents environ.

La construction de cet hôpital, etc., a été commencée au printemps de 1869, et toute la partie Est, occupée actuellement par les Sœurs, leurs pauvres et leurs orphelins, s'achevait au mois d'octobre 1871.

L'église et une partie considérable des ailes situées à l'ouest, et destinées à loger les pauvres et les orphelins, ont été commencées au printemps de 1874, ils sont aujourd'hui en partie achevés.

Le corps principal des bâtiments depuis l'entrée de la communauté aura 524 pieds de long.

Tout l'hôpital est composé de 4 étages, y compris le soubassement.

L'église, en y comprenant la tour, aura 180 pieds de long.

Cette église, construite d'après les plans de V. Bourgeau, écrivain architecte, par Perreault et frères, constructeurs, est du style romain, et une fois achevée, elle sera un des plus beaux édifices religieux de Montréal.

Elle comprend trois nefs et un transept. Le sanctuaire, terminé par un abside en hémicycle de 40 pieds de longueur, a la même largeur que la nef principale.

A chaque extrémité du transept sont de petites chapelles construites aussi en hémicycle.

Les murs latéraux de la grande nef et du transept, soutenus par de fortes et belles colonnes, s'élèvent au-dessus du triforium, et ont une cléystone, ou double rangée de fenêtres pour éclairer la voûte.

L'église renfermera cinq autels.

De chaque côté du sanctuaire sont cons-

truites deux sacristies, pour le service de l'église, unies ensemble en arrière par un passage couvert.

La façade de l'église a en hauteur 90 pieds jusqu'au sommet de la tour, et la flèche qui la surmontera aura 136 pieds d'élévation; ce qui fera une hauteur totale de 226 pieds.

Cet établissement est la maison-mère de toutes les maisons de l'institut répandues dans le Canada, le Nord-Ouest et les États-Unis. Le noviciat, établi à la maison-mère, alimente ces différents établissements (ou ces maisons) en fournissant autant de sujets requis par le besoin de chacune d'elles.

Depuis 1747 jusqu'à ce jour, les Sœurs ont recueilli et donné leurs soins à 1,490 hommes pauvres et infirmes, 3,240 femmes, 1,917 orphelins et 19,472 enfants trouvés.

On compte aujourd'hui dans l'Hôpital-Général des Sœurs Grises, 560 à 570 personnes, sans compter celles qui habitent l'Asile de St. Joseph, rue du Cimetière, qui est une annexe de l'Hôpital-Général et dépendant de la même administration.

Une Réunion d'Hiver

Hier encore, quelques couches de gazon émaillaient la plaine de leurs tons jaunâtres. En cette saison avancée, ces flaques de verdure, déjà frappées de mort, sont, pour les animaux au paccage, comme les oasis du désert pour les voyageurs des caravanes. Ils trouvaient là un reste de végétation et l'au baine d'un maigre repas.

Aujourd'hui, plus rien, tout a disparu, car dans la nuit précédente, la campagne a revêtu son habit d'hiver: la neige couvre les champs et ses flocons continuent de tomber épais et drus.

A l'extrémité du champ, loin des habitations, s'élève un hangard couvert sous lequel sont venus s'abriter les nomades de la plaine.

Devant la nécessité, les distinctions créées par notre orgueil ou notre vanité s'effacent, plus de distinctions, plus de rangs: le cheval noble et fougueux accueille triste et muet l'âne dédaigné suivi de son ânon; les brebis, si craintives d'ordinaire, se couchent près de leurs compagnons. Il n'est pas jusqu'à un petit bouvreuil qui ne vienne faire au groupe une visite... intéressée.

Tout en rêvant de chaudes étables, de litière fraîche et de râteliers débordants, nos animaux se rapprochent afin d'opposer au froid la chaleur de leur corps et celle de leur haleine.

Au loin, une haie à demi ensevelie et les ailes immobiles d'un moulin à vent, qu'on prendrait pour une sentinelle placée en vedette sur la hauteur.

Une Scène d'Hiver

Les membres de certaines associations de secours, les visiteurs de la Société St. Vincent de Paul, par exemple, ne s'étonneront point de la scène poignante que représente notre gravure. Les fonctions qu'ils exercent dans les quartiers pauvres des grandes villes leur ont, hélas! rendu familiers ces lamentables tableaux d'intérieur.

Les personnes qui ont le nécessaire, du pain, un toit et des habits, ne peuvent se douter du nombre de celles qui manquent souvent d'une et parfois de toutes ces choses essentielles à la vie.

Il faut entendre les récits, les descriptions des membres des sociétés de secours, pour savoir combien, aujourd'hui surtout, la misère est grande, et comprendre toute l'horreur de certaines situations.

Notre gravure peut se passer de commentaires. Le dénuement de la mansarde, la fenêtre par où la neige tombe sur le haillon sordide qui remplace les vitres absentes; ces malheureux enveloppés de loques, de lambeaux d'étoffes, et dont les

yeux hagards racontent les privations et les tortures de la faim; cette mère tendant un sein tarri à un bébé sans couleur et sans voix, ce chef de famille aux traits amaigris, délirant sur un grabat, tout cela parle avec une douloureuse éloquence.

Les deux femmes du monde qui, enveloppées de chaudes fourrures, paraissent tout à coup sur le seuil, produisent dans ce grenier l'effet bienfaisant d'un rayon de soleil dans le cachot d'un prisonnier.

Ces dames, belles lectrices, c'est vous femmes charitables, dont le cœur, ému déjà au récit des infortunes de beaucoup de vos semblables, irez porter à ces déshérités, durant les longs jours de cet hiver, le pain, les vêtements, le bois, les remèdes, tout ce qu'enfin réclame l'état de ceux pour lesquels Jésus Christ a dit qu'il se souviendrait d'un verre d'eau donné en son nom!

Que cet hiver surtout, qui s'annonce si rigoureux, chacune de vous, femmes heureuses du monde, joue au moins pour un jour, dans l'asile du pauvre, le rôle des deux belles dames de notre gravure. Si *L'Opinion* vous en remercie d'avance, Dieu fera certainement retomber en bénédictions sur la tête de vos fils, les mérites de votre charité.

Les Patins à Roulettes

On connaît le patin à glisser, dont la forme varie suivant le pays où on l'emploie. Le patin à semelle de bois armée d'une lame d'acier et s'attachant sous la chaussure au moyen de courroies, est en usage dans presque toutes les contrées tempérées de l'Europe. Nous ne parlons pas du patin de neige des Norvégiens, composé d'une planche de sapin de la largeur du pied seulement et mesurant deux mètres de longueur.

Mais il est une autre espèce de patin avec lequel on glisse ou plutôt l'on roule aussi bien sur l'asphalte d'un trottoir, le parquet d'un salon ou la scène d'un théâtre, c'est le patin à roulettes.

A San Francisco, Californie, où la glace ne se voit que dans les restaurants; à Victoria, Colombie Anglaise, où les gelées donnent rarement une épaisseur suffisante à l'eau, le patin à roulettes a ses clubs à la mode, semblable à celui que représente notre gravure.

En plein été, ou en hiver, vous pouvez entrer dans un de ces cercles de patineurs, et vous offrir toutes les émotions d'un exercice recherché à cause de l'habileté que beaucoup y déploient.

Sous l'armature d'un patin ordinaire, placez quatre roulettes, deux à chaque extrémité, et vous avez l'instrument.

Si dans ces clubs de patins à roulettes le givre ne mord point les joues ou ne s'attache pas aux moustaches, en revanche, on avale des flots de poussière, et d'inextinguibles étternuements remplacent les bruits des patineurs des lacs et des rivières.

On accomplit d'ailleurs avec ces patins de véritables tours de force, et l'équilibre n'est point aussi facile à garder qu'on pourrait le croire.

Ceux qui douteraient de l'assertion n'ont qu'à essayer pour s'en convaincre.

Au deuxième acte de l'opéra du *Prophète*, se trouve la fameuse scène des patineurs.

Ce divertissement, qui remplace le ballet ordinaire, est exécuté par une soixantaine de personnes, hommes, femmes et enfants, qui, montés sur des patins à roulettes, donnent aux spectateurs, tant leur vitesse est grande et le décor ressemblant, toute l'illusion d'une scène de patinage sur la glace.

A moins de vouloir patiner sur la rue St. Jacques ou la place Jacques Cartier en pleine canicule, nous pensons l'introduction de ce genre de patin en Canada complètement superflue.

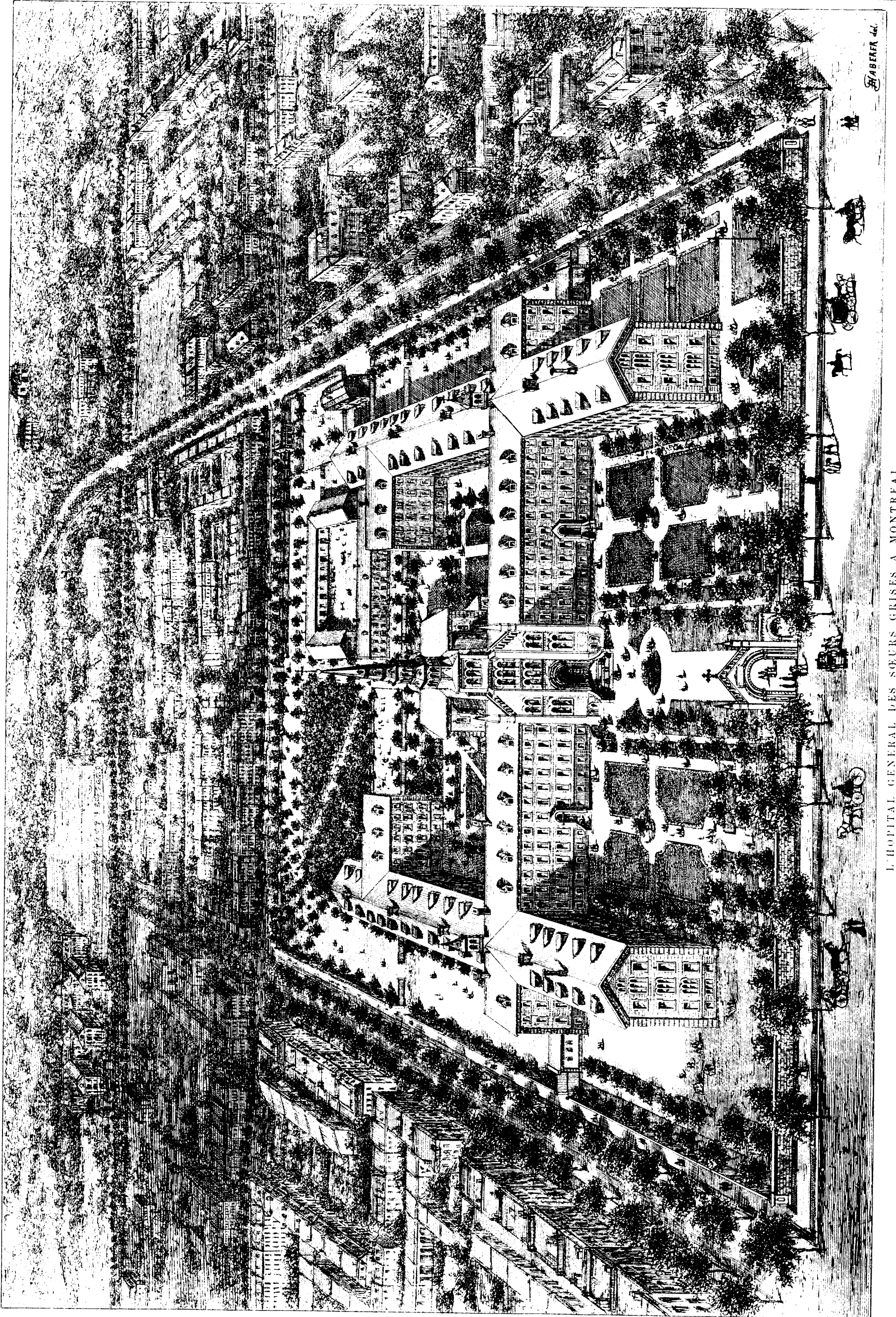
A. ACHINTRE.



UNE SCENE D'HIVER

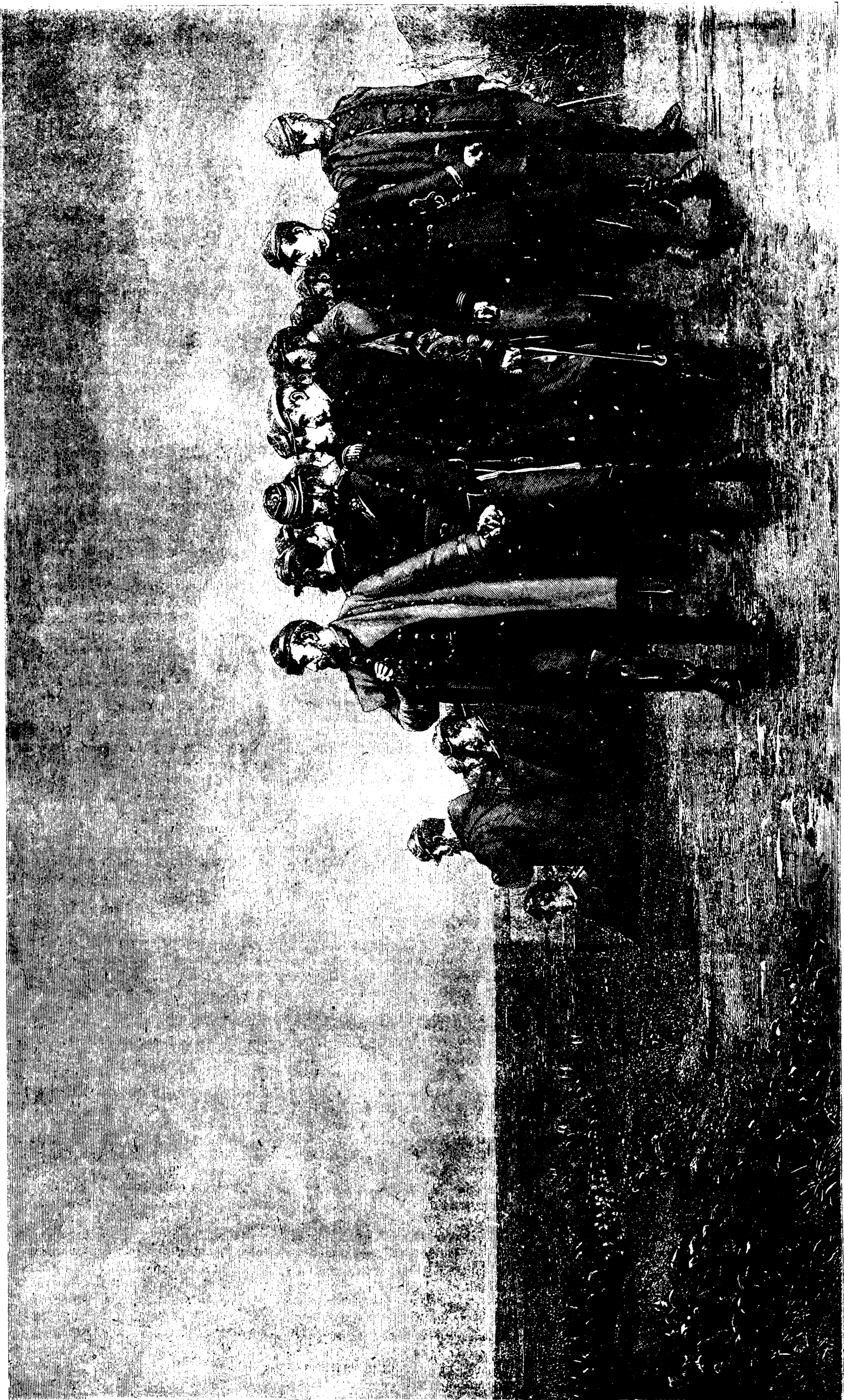


LE CLUB DES PATINEURS A BOULOGNE



FRANCOIS

L'HOPITAL GENERAL DES SOEURS GRISSES A MONTREAL



LA SEPARATION
(METZ, 20 OCTOBRE 1870)

LORD HARDINGE

II

Il serait intéressant de compter les grades auxquels le mérite et la droiture du jeune militaire le firent parvenir. Omettons-les, puisque nous ne pourrions probablement pas les apprécier convenablement. Une circonstance assez peu connue semble avoir été la première cause de l'élévation de notre héros. Au moins, c'est à elle que l'illustre lord Hardinge aimait plus tard à l'attribuer.

Lorsqu'il quitta l'Ange-Gardien et son vertueux instituteur, M. l'abbé Rimbault, le jeune M. Hardinge espérait avoir de l'emploi dans les bureaux de l'administration des vivres et des munitions. Il ne paraissait pas prétendre à une situation plus relevée que celle de teneur de livres, ni plus lucrative que celle de chef de bureau. Il avait été bien formé à la comptabilité, à la transaction des affaires ordinaires du commissariat, à la littérature anglaise et française; puis, avec ce modeste bagage, il ne visait qu'à se faire une position confortable et paisible. C'était bien, comme on le voit, un homme sans ambition.

Cependant, dès son arrivée en Angleterre, des amis le présentèrent aux officiers supérieurs, exaltèrent son savoir-faire en géométrie, son application à l'étude, ses aptitudes, et le tout en pure perte, semblait-il. Il leur avait fallu, tout d'abord, disposer le jeune enseigne Hardinge à conserver son grade, à ne plus caresser son idée de s'affilier aux bureaux des approvisionnements et des fournitures de l'armée, et porter même son regard plus loin. En 1802, il est lieutenant, et capitaine en 1804.

L'Espagne devait être le premier théâtre de ses exploits. On était au commen-



LORD HARDINGE

cement de la guerre de la Péninsule, cette lutte terrible et sanglante, pendant laquelle Masséna vit fondre devant les légions des alliés, commandées par Wellington, la belle armée que Napoléon lui avait donnée pour maintenir son frère Joseph sur le trône d'Espagne.

Dans une de ces cruelles rencontres, lors de l'assaut de la Corogne, le général Sir William Beresford, ayant remarqué la valeur et le sang-froid de Hardinge, s'empressa de mentionner aux autorités le mérite du jeune officier.

La Corogne, place forte d'Espagne, est non-seulement un des meilleurs ports de mer, mais tient de plus le premier rang parmi les villes commerçantes de la province de Galice. L'antique fort Saint-Antoine, bâti sur un rocher, domine le port et la rade. Au mois de janvier 1809, les armées anglaises et françaises essayèrent de s'emparer de cette place forte. Les cohortes de la Grande-Bretagne étaient sous le commandement de Sir John Moore (1), une des victimes de cette sanglante journée. Soult, qui commandait la deuxième, fit éprouver une sanglante défaite aux troupes anglaises et ajouta un nouveau lustre à la gloire des armées françaises. Il remarqua un jeune homme, ardent et intelligent, qui s'évertuait, avec un zèle et une tenacité peu ordinaires, à faire tout ce que

(1) Le lieutenant-général Moore, qui périt dans cette expédition, était regardé comme un des officiers les plus distingués de l'armée anglaise. Il fut cependant des fautes nombreuses dans cette campagne; mais on a prétendu qu'il avait été contraint de suivre les instructions de lord Castlereagh. Quoiqu'il en soit, Moore était écossais, fils d'un médecin de Glasgow. Il fut tué à l'âge de cinquante ans et fut inhumé, à sa demande, dans le bastion nord-est de la citadelle de la Corogne, et cette forteresse, quelques jours après, fut remise aux Français. Le duc de Dalmatie fit élever un monument sur la tombe de ce vaillant capitaine, et l'empereur Napoléon loua l'habileté du général anglais qui avait su faire sa retraite et sauver son armée d'une boucherie qui semblait inévitable. Le parlement anglais fit élever, en son honneur, une statue de bronze de la valeur de £3,000 sterling, et un autre monument commémoratif de ses hauts faits fut placé dans la cathédrale de saint-Paul de Londres.



UNE REUNION D'HIVER

les circonstances exigeaient. L'habileté, la vigueur, le sang-froid du jeune militaire, les précautions judicieuses qu'il prenait pour activer l'embarquement des munitions, de l'artillerie et des blessés, dénotait un caractère exceptionnel, une nature d'élite. Ferme, attentif, alerte et infatigable, il imprimait le mouvement, la confiance et la vie au soldat harassé, fatigué, épuisé par la lutte. Le mérite transcendant du modeste militaire fut dès lors dûment apprécié; et l'on peut dire qu'à compter de ce jour, les voies de la fortune lui furent ouvertes. Le maréchal lui donna ordre d'aller immédiatement remplacer un officier de l'état-major qui s'occupait trop de sa sûreté personnelle dans un moment où il eût dû faire davantage pour protéger les uns et pour donner aux autres l'exemple de l'intrépidité et du dévouement.

Dans une autre circonstance, lorsque Sir William Beresford fut chargé de la tâche si importante de préparer les légions du Portugal à faire face aux vétérans de Napoléon, il se rappela l'énergie et la promptitude du bouillant officier qui s'était si hautement distingué à la fameuse journée de la Corogne, et voulut se l'adjoindre sans délai comme auxiliaire dans ses fonctions multiples et difficiles.

Le brave Hardinge n'avait pas encore vingt-cinq ans lorsque le maréchal Beresford lui donna, comme récompense de sa valeur et de ses hautes qualités militaires, le commandement d'une brigade des troupes du Portugal; et bientôt, après quelques épreuves, il passa, avec le même grade, dans les rangs de l'armée anglaise.

Ne pouvant qu'effleurer les sommités d'une vie si glorieuse, nous nous abstiendrons de suivre le brave et généreux Hardinge dans les diverses rencontres où il s'est signalé pendant la guerre de la Péninsule. Si nous voulions entreprendre cette tâche, elle nous conduirait hors du cadre que nous nous sommes tracé. Ce serait embrasser l'histoire de la guerre entre la France d'un côté, et de l'autre l'Espagne, la Prusse et les armées coalisées contre le dictateur de l'Europe à cette époque. Nous nous bornerons à dire qu'à peu près durant toute la période de cette guerre, Hardinge fut quartier-maître-général de l'armée portugaise de 1809 à 1813. Il fut présent aux sièges et aux batailles de cette glorieuse campagne, à Salamanque, à Vimiera, à Vittoria où il fut blessé, à la prise de Ciudad Rodrigo, le 10 juillet 1810, à Badajoz, le 10 mars 1811, où il pleura la mort d'un brave Canadien, son ami, le jeune Edouard de Salaberry, fils du major Louis de Salaberry, et frère du héros de Châteauguay. Il avait été appelé en Angleterre par le duc de Kent, qui l'avait placé aux écoles militaires et lui avait procuré de l'avancement.

Ce ne fut cependant qu'à la journée d'Albuera, que le général Hardinge se couvrit du plus radieux éclat qu'il cueillit le plus de laurier (16 mai 1811).

On sait que cette bataille fut assez indécidément présentée au maréchal Soult, duc de Dalmatie, par le général Beresford. Ce dernier combattit, il est vrai, avec vigueur et courage, mais il vit ses efforts ardens et prolongés à la veille de se terminer par une défaite, et pendant quelque temps il crut même que tout était perdu, lorsque le dévoué Hardinge, par une manœuvre heureuse, habilement combinée et adroitement exécutée, réussit à changer le sort des armes et décida la victoire en faveur des puissances coalisées.

Dans cette démarche, l'intelligent officier, calme et impassible au milieu du danger, n'avait consulté que lui-même. Il avait agi sans attendre d'ordre, il avait tout pris sous sa responsabilité (2). Ce brave, dans cette décision spontanée qui lui mérite tous les éloges, était aiguillonné

par sa valeur, par l'amour de la patrie et par la reconnaissance dont il était animé envers sir Wm. Beresford, auquel il était joyeux de sauver l'honneur et la vie. Cette bataille fut une des plus sanglantes de la campagne.

A Salamanque, à Vittoria, à Pampelune où il fut encore blessé, et sur plusieurs autres champs de bataille, l'intrépide Hardinge continua à cueillir de nouveaux lauriers.

Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, l'illustre guerrier entra de nouveau dans le service, et fut élevé à la charge de commissaire des munitions et des approvisionnements de l'armée de Prusse.

Le 16 juin 1815, le général Hardinge perdit la main gauche, à la journée de Ligny, où il agissait en qualité de général de brigade de concert avec les légions prussiennes. Ses blessures l'empêchèrent de prendre part à la bataille de Waterloo, qui suivit cette dernière de si près.

Après la paix conclue entre la France et les puissances coalisées, ce brave militaire qui n'aspirait pas au repos, mais à contribuer autant que possible à la prospérité de son pays, sentant que l'abdication de ses charges lui serait nuisible, aima mieux servir dans divers emplois. Il avait jusqu'à presque toujours fait partie de l'état-major de Wellington, dont il avait adopté les maximes politiques et suivi les leçons stratégiques. En homme positif et sérieux, il se mit à l'étude des moyens de relever la situation de l'Angleterre dans l'opinion des nations. Son esprit était ouvert à toutes les questions du moment, et l'étude qu'il en faisait montrait qu'il n'était étranger à aucune des mesures importantes qui occupaient à cette époque l'attention des hommes publics.

Sir Henry Hardinge, alors lieutenant-colonel d'un régiment de grenadiers, fut élu, en 1820, membre de la Chambre des Communes pour la ville de Durham. En 1826, il fut de nouveau choisi par les citoyens de cette ville pour les représenter en parlement. Il parut avec distinction dans la vie politique.

Après avoir été successivement membre du Conseil Privé de Sa Majesté Georges IV en 1828, secrétaire d'Etat au département de la guerre (de 1828 à 1834), secrétaire d'Irlande (1830 et 1841), etc., etc., le général Hardinge, depuis plusieurs années chevalier Grand-Croix de l'Ordre du Bain, fut élevé à la charge de gouverneur de l'Inde (1844), à la place de lord Ellenborough, à qui l'on reprochait une humeur trop envahissante. Sir H. Hardinge était alors regardé comme le guerrier le plus éprouvé de l'armée de Wellington. Les quatre années de son administration dans cette partie de l'Empire Britannique sont des plus brillantes dans les annales de ces importantes provinces. Les événements de cette époque sont encore frais au souvenir de tous. Cet illustre guerrier fut élevé à la Pairie le 2 mai 1846, et créé vicomte Hardinge de Latrore et de King's Newton, au comté de Derby (3). La puissance des Sikhs avait été anéantie. Il crut alors la paix tellement assurée qu'il fit opérer des réductions considérables dans l'effectif de l'armée indo-britannique et sollicita son rappel.

Le parlement d'Angleterre, qui, à deux reprises, lui avait fait exprimer ses remerciements pour sa conduite courageuse dans la glorieuse campagne de la péninsule, lui vota une pension viagère réversible sur l'aîné de ses fils et de ses petits-fils. Cette annuité fut, quelques années après, portée au chiffre de trois mille livres sterling, et la Compagnie des Indes lui accorda aussi un traitement de cinq mille livres sterling. Ce fut alors que le droit de bourgeoisie lui

fut conféré par le lord maire de Londres. C'est aussi vers cette époque que l'illustre vicomte fut remplacé, comme gouverneur de l'Inde, par lord Dalhousie (1), le fils du noble comte qui avait été, en 1820, gouverneur général en Canada. Depuis son retour en Angleterre, le vicomte Hardinge avait pris place dans la Chambre des Pairs. Il avait, dans le cabinet Derby, la direction générale de l'artillerie.

Enfin, en 1852, lord Hardinge fut appelé au poste le plus brillant qu'un militaire anglais puisse ambitionner. Le duc de Wellington venait de mourir, et son compagnon d'armes, le vicomte Hardinge, fut choisi pour le remplacer dans la charge de commandant en chef des armées de la Grande-Bretagne, charge importante qui, jusqu'à la réorganisation du département de la guerre, tint lieu d'un véritable ministère, poste qu'il a conservé toujours à travers les grands événements de la guerre de Russie, et peu d'hommes ont eu, comme lui, à conduire des opérations militaires sur une aussi vaste échelle. Au mois d'octobre 1852, il fut promu au grade de général, et trois ans après, à celui de Feld-maréchal que l'on accorde rarement.

Ce vaillant capitaine occupait ce poste depuis quatre ans, conservant partout une activité sans pareille, lorsqu'une maladie cruelle, non-seulement altéra sa santé, mais lui ravit ses forces en peu de jours et finit par le clouer sur son lit pendant quelques mois. Ce grand capitaine était alors chevalier de plusieurs ordres; il avait été, en outre, plusieurs fois décoré et par le chef de l'Etat et par les souverains étrangers.

(La fin au prochain numéro.)

SCIENCE POPULAIRE

LECTURE SUR LA VOIE LACTÉE ET LA VOUTE "STELLULAIRE" DONNÉE DEVANT LE CLUB NATIONAL, LE 26 NOVEMBRE 1875, PAR LE DR. J. A. CREVIER, MÉDECIN NATURALISTE (2).

La voie lactée est une immense bande ou zone d'aspect blanchâtre (vulgairement appelée le chemin St. Jacques), qui divise le firmament sidéral en deux parties à peu près égales. Suivant les mythologies grecs, elle a été produite par le lait que Junon répandit lorsqu'elle voulut allaiter Hercule, de là vient le nom de voie lactée. C'était aussi par cette voie que l'on se rendait au palais du dieu Jupiter, et que les héros entraient dans l'Olympe.

Quelle est la composition de cette immense zone? L'expérience et l'observation ont démontré qu'elle était composée de plus de 18 millions de soleils, tellement éloignés de nous, que, vus à l'œil nu, tous ces soleils paraissent se toucher, se confondre, et n'offrent l'apparence que de la lumière boréale affaiblie. Ces étoiles sont tellement éloignées, qu'il a fallu plus de 4,000 ans pour que la lumière des plus proches arrivât jusqu'à nous, et plus de 12,000 ans pour les plus éloignées, et l'on sait que la lumière parcourt 77,000 lieues par secondes et, que l'étoile (a) du Centaure, dont la parallaxe est de 0.913 (3) de seconde, par conséquent la plus voisine de la terre, quoiqu'elle soit placée à 8 trillions de lieues, c'est-à-dire 226,400 fois 37 millions de lieues (distance qui sépare la terre du soleil), il a fallu à sa lumière plus de trois ans et demi pour nous parvenir. On sait de plus que toutes les étoiles simples de la voie lactée sont aussi éloignées l'une de l'autre, que l'est du soleil l'étoile (a) du Centaure.

Des calculs faits avec précision ont prouvé qu'une petite bande de 2 degrés de hauteur, sur 8 de largeur, prise dans la voie lactée, a laissé voir aux observateurs, munis de bons télescopes, plus de 258,000 étoiles. Vu de l'énorme distance d'une de ces étoiles, notre soleil serait invisible à l'œil nu.

(1) James-Andrew-Brown Ramsay, marquis de Dalhousie, succéda, en novembre 1847, à lord Hardinge comme gouverneur-général des Indes. Le marquis était fils du comte George de Dalhousie, gouverneur du Canada de 1820 à 1828. Il naquit le 22 janvier 1812. C'est le 22 janvier 1843 qu'il entra en fonctions comme gouverneur-général des Indes. Il avait été, en 1839, membre du parlement Imperial pour Haddingtonshire. A la mort de son père (21 mars 1838), il prit son siège dans la Chambre des Lords. Dalhousie envahit le nord-ouest de l'Inde, subjuga le Poutal et l'annexa à l'Empire britannique. Le climat de ces provinces étant contraire à sa santé, il demanda son rappel et fut remplacé de suite à ce poste honorable par lord Canning, en 1856. L'administration de la Compagnie des Indes avait fait à lord Dalhousie une pension annuelle de cinq mille livres sterling.

(2) Nous avons supprimé de la lecture la partie purement scientifique, qui ne saurait convenir qu'aux hommes spéciaux.

(3) Une seconde de degré, c'est l'épaisseur qu'offrirait un cheveu ordinaire vu à une distance de 72 pieds.

On comprendra, par ce qui précède, que toutes les étoiles de notre ciel sidéral, y compris la voie lactée, forment une immense nébuleuse de forme elliptique dont l'épaisseur n'est qu'un cinquième de la longueur, et dont notre soleil occupe un des foyers principaux.

La somme réunie de tous ces soleils ne s'élève pas à moins de 50 millions. Le célèbre et illustre Herschel essaya d'évaluer les dimensions de cet immense amas d'étoiles, il se mit donc à jangler le firmament. Pour jauge, pour sonde, il avait son énorme télescope, qui lui permettait de plonger ses regards dans les profondeurs de la nébuleuse. Or, dans telle direction du ciel, le champ du télescope n'embrassait qu'une étoile; dans telle autre, il en embrassait 10; dans une troisième, 100; puis 200, 300, 400 et même jusqu'à 4,000, etc., etc. De ces nombres, on peut déduire les profondeurs proportionnelles de la couche d'étoiles dans les diverses directions sondées par le regard, et finalement, avec ces profondeurs proportionnelles, il est facile de tracer la configuration de notre nébuleuse stellaire.

Herschel trouva de la sorte que, dans le sens de sa longueur, la voie lactée ou la meule stellaire est cinq fois plus étendue que suivant son épaisseur; et encore était-il convaincu, malgré la puissance de pénétration de son télescope, de n'avoir pas atteint les dernières étoiles de la nébuleuse. Il trouve enfin, par la comparaison des pouvoirs lumineux, que les dernières étoiles perceptibles dans la voie lactée étaient éloignées de nous d'au moins 500 fois la distance des plus voisines. Or, pour nous arriver de celles-ci, la lumière emploie de 3 à 4 ans; pour nous parvenir du fond de la voie lactée, elle met donc de 30 à 46 siècles, et pour traverser de part en part notre nébuleuse dans le sens de sa plus grande longueur, elle met au moins de 20,000 à 24,000 ans.

Notre nébuleuse dessine autour de nous, dans le firmament, une zone circulaire parce que nous sommes placés au sein même de l'amas d'étoiles. La voie lactée est un effet de notre point de vue central; mais si nous étions placés bien loin, hors de la couche, l'aspect serait tout différent.

Supposons-nous en face de la meule stellaire, en dehors, à une médiocre distance. La nébuleuse devient alors un immense disque de points lumineux, couvrant tout le ciel de son orbite. Eloignons-nous encore, éloignons-nous toujours. Alors le disque stellaire s'amincit; ses points lumineux se rapprochent, se touchent, se confondent en une commune leur laiteuse. Enfin, quand la distance est suffisante, le prodigieux amas de soleil n'est plus qu'une blanche nébulosité, grande comme la paume de la main.

La géométrie calcule qu'à une distance de 334 fois sa plus grande dimension, il serait vu sous un angle de 10' minutes de degrés, c'est-à-dire comme une pièce de cinq francs à une douzaine de mètres de distance. Il ne nous est pas donné de contempler en réalité notre nébuleuse stellaire, resserrée, par l'éloignement, dans un espace aussi étroit. La raison toutefois, guidé par la géométrie, s'en fait une juste image. Elle voit l'incommensurable couche, où les soleils se comptent par millions de millions, perdue dans un coin de l'étendue; elle l'aperçoit comme une petite tache arrondie dont la vague clarté rappelle les lucurs mourantes du phosphore.

Or, de la terre, avec un bon télescope, on peut contempler réellement ce que conçoit l'imagination lorsqu'elle se représente notre nébuleuse à distance. Dans un grand nombre de régions du ciel, bien au-delà de notre couche d'étoiles, le télescope nous montre des taches lumineuses, de faibles nuages d'aspect laiteux, qui, pour la plupart, sont des nébuleuses semblables à la nôtre, c'est-à-dire encore des amas de soleils.

Dans les profondeurs explorées jusqu'ici par les astronomes, on en compte quatre milliers et plus. Leur nombre, du reste, s'accroît à mesure que l'on emploie des télescopes dotés d'un plus grand pouvoir de pénétration. Très-peu, à cause de la faiblesse de leur éclat et de leurs dimensions apparentes, sont perceptibles à la vue simple; il faut les meilleures lunettes astronomiques pour les apercevoir. Avec un grossissement médiocre, ce sont de petits flocons de nuage d'une pâle et douce lueur. Malgré lui l'observateur retient son souffle, de crainte d'éteindre la délicate apparition. Mais que le grossissement augmente, et aussitôt la réalité se dévoile dans toute sa splendeur.

Chacun de ces flocons, que l'on redoute de voir s'évanouir sous le souffle, est un amoncellement de soleils. La nébulosité, qui paraissait d'abord homogène, se résout en une fourmillière de points brillants isolés, en étoiles, comme le ferait un lambeau de la voie lactée. Il y a çà et là dans les champs du ciel, d'autres amas stellaires séparés par d'immenses étendues vides; et l'univers est alors comparable à un océan sans rivages connus, ayant pour archipels d'insondables amas de soleils. Ces archipels célestes affectent toutes les sortes de formes. Les uns sont globulaires, telle que la nébuleuse du Capricorne; tantôt paraissent sphériques, comme la nébuleuse du Verseau, ou tantôt allongés en ovales, telle que la nébuleuse d'Andromède. D'autres s'épanouissent en aigrette, comme la nébuleuse des Balances; ou se courbent en couronne, telle que la nébuleuse de la Lyre; ou s'allongent en simple ligne, ou en ellipse très-allongée, tel que la nébuleuse que l'on voit dans la constellation de

(3) King's Newton Hall, in the County of Derby, was from a very early period, the seat of this family which originally came from Denmark—Gent's Magazine and Burke's Peerage.

la Vierge; d'autre sont droites ou serpentantes, comme celle que l'on voit dans l'écusson de Sobiesky. Il y en a qui ressemblent à des noyaux de comètes, enveloppés de leur chevelure, telle est la nébuleuse d'Hercule. Quelques-uns, autour d'un centre commun, groupent leurs étoiles en épaisses traînées en spirales. On croirait voir les pièces d'un feu d'artifice dont les rotations fulgurantes lanceraient des soleils. Une pareille nébuleuse existe dans la constellation de la Vierge

(A continuer.)

LES PROGRES MATERIELS DE L'INDE ANGLAISE

(Suite et fin)

Les expositions universelles de Londres et de Paris, plus récemment celle de Vienne, ont révélé au public européen la variété et le nombre des produits fabriqués de l'Inde. Les châles, les lainages variés, les tapis du Pendjab, les soieries brodées de Dehli, les cotonnades de Nagpore, l'ébénisterie de Bombay, les belles mousselines de Dacca, tirent une place distinguée même au milieu des plus merveilleux produits de l'industrie européenne. Le métier natif, loin de disparaître devant l'importation anglaise, soutient vaillamment la lutte, et conservera longtemps encore sans doute sa supériorité pour les articles de première qualité: tissus de laine ou de coton, broderies à la main, etc. Cette résistance de l'industrie locale montre clairement qu'une grande partie des produits bruts sont consommés dans le pays; aussi des tableaux statistiques des relations commerciales de province à province formeraient-ils un chapitre intéressant de l'histoire économique du domaine anglo-indien. Malheureusement ces travaux sont encore à l'état d'enfance et n'existent que par exception. Ainsi l'on sait que dans le Pendjab la valeur des exportations et des importations se balance presque complètement. Des calculs approximatifs évaluent à 350 millions de francs le commerce extérieur des provinces centrales. Des manufactures montées sur une vaste échelle et munies des appareils les plus perfectionnés ont depuis quelques années considérablement ajouté à la production indigène. Il existe 19 établissements pour la filature et le tissage du coton dans la présidence de Bombay, dont 11 dans la ville même. Ces derniers comptent 404,000 broches, 4,294 métiers et 19 machines à vapeur. Parmi les autres grands établissements de l'industrie anglo-indienne, il faut citer l'*Elgin cotton spinning and weaving Company* à Cawnpore, la *Goosey cotton mills Company* dans les environs de Calcutta. Notons aussi dans la seule présidence de Bombay 153 presses à la vapeur brevetées et 287 presses à la main pour presser les balles de coton. On a déjà eu occasion de mentionner les moulins pour le nettoyage du riz créés depuis quelques années à Calcutta et dans les deux ports de la Birmanie anglaise, Rangoun et Moulmein.

La valeur des marchandises importées dans les grands ports de l'Inde en 1871-72 s'élève, sans y comprendre les métaux précieux, à 777 millions de francs, soit une augmentation de près de 250 millions sur l'année 1862-63. Les grands faits économiques qui se sont produits dans l'Inde ont laissé leurs traces dans le document statistique décennal. Les progrès de l'industrie locale, l'achèvement du réseau ferré anglo-indien, se traduisent par le développement des importations en machines, fers en barres ou ouvrés; à l'accroissement de l'armée européenne et de la population blanche correspond une augmentation sensible de la consommation des vins. Il faut spécialement signaler la progression croissante des importations en cotons filés et tissus, qui dans le dernier exercice atteignent le chiffre de 437 millions, valeur presque double de celle des mêmes articles

importés dix ans auparavant. Magnifique comme l'est le tribut que l'Inde paie à l'industrie de la métropole, on ne saurait en comprendre toute la portée sans remonter soixante ans en arrière, au point de départ de l'importation des cotons anglais. En 1814, les mêmes articles qui figurent dans le dernier exercice sur les états de la douane anglo-indienne pour une somme de plus de 400 millions de francs y étaient représentés par un maigre total d'un lac de roupies (250,000).

De tous les articles de consommation que l'Inde demande à l'Europe, les métaux précieux sont les plus dignes d'attirer l'attention des économistes et des financiers. De temps immémorial, l'Inde a puisé annuellement à pleines mains, dans le réservoir métallique de l'Europe, des sommes considérables d'or et d'argent, qui s'y immobilisent à jamais à l'état de trésors ou de bijoux. Avant l'insurrection de 1857, la consommation moyenne et annuelle de l'Inde pouvait être estimée à 75 millions de francs. Les grands travaux d'utilité publique, la crise cotonnière, ont fait affluer pendant ces dix dernières années les métaux précieux sur le marché de l'Inde, et pour la première fois l'or en quantité très-considérable. Dans la dernière période décennale, l'Inde a reçu de l'Europe en chiffres ronds 2 milliards 570 millions de francs en argent, et 1,475 millions en or. Les exportations se sont élevées à 325 millions pour l'argent, et à 62 millions pour l'or, soit un total d'absorption de plus de 3½ milliards et une moyenne annuelle de 360 millions de francs. Sans doute, la période que nous venons d'examiner a présenté des circonstances particulières qui ne peuvent plus se reproduire: la grande œuvre des chemins de fer anglo-indiens achevée aujourd'hui, la guerre de la sécession, ont créé des besoins exceptionnels en métaux précieux. On ne doit pas moins conclure en disant que, même si la Providence par un prodigieux bienfait ferait en Europe l'ère des guerres et des révolutions, les métaux précieux de l'Australie et de la Californie trouveraient, pour de longues années encore, dans le domaine asiatique de l'Angleterre un sûr et immense débouché.

Le chiffre du commerce général de l'Inde anglaise en 1871-72, métaux précieux compris, représente plus de 2½ milliards de francs, total qui donne, sans qu'il soit besoin de commentaires, une juste idée de la place importante que les trois présidences ont prise dans les transactions du monde.

L'Inde, outre son commerce maritime, a un mouvement intéressant de marchandises à travers les passes de l'Himalaya qui conduisent vers l'Afghanistan, le Turkestan et le Thibet. Les tribus nomades vouées à ces expéditions commencent leurs marches aux environs d'octobre et se dirigent vers le Pendjab, d'où leurs marchandises gagnent les grands marchés de l'Inde: Amritsir, Bénarès, Calcutta, etc. Ces importations comprennent des laines pour les cachemires de seconde qualité qui se fabriquent dans le Pendjab, des soies grêges, de l'or et de l'argent en barre, du borax, des fruits frais et secs. A leur retour, les caravanes emportent des étoffes de coton et de laine, des écharpes brodées de Dehli, des brocards de Bénarès, de l'indigo. Ce trafic existe depuis un temps immémorial malgré les droits élevés et les vexations que les princes du Caucase indien ou leurs agents n'épargnent pas aux voyageurs. Pendant ces dernières années, le gouvernement anglais s'est occupé à plusieurs reprises de diminuer les difficultés de la route et d'ouvrir de nouvelles voies de trafic aux frontières terrestres de ses domaines. En 1867, l'initiative de l'agent diplomatique à Ladak a développé un courant d'échanges à travers les passes de

l'Himalaya, entre l'Inde et le Turkestan oriental. Trois ans après, en 1870, le maharajah du Cachemire, sous la pression de l'agent anglais, accorda, moyennant réciprocité, le libre transit à travers ses domaines aux expéditions destinées à l'Asie centrale. Ces nouvelles voies ne peuvent manquer d'attirer l'attention des fabricants de Manchester et de Bradford, à qui elles ouvrent le marché de l'Asie centrale, où leurs cotonnades peuvent parvenir à moins de frais que les articles similaires expédiés de Moscou (1). D'un autre côté, les expéditions de retour, soies brutes, métaux précieux, conviennent par leur petit volume à des voies de communication difficiles. Les routes de commerce de l'Inde aux plateaux du Thibet ne traversent pas exclusivement la chaîne septentrionale de l'Himalaya; il en est d'autres à travers les passes de la chaîne orientale par le Nepaul et l'Assam. Notons dans cette dernière province la foire de Sudyra, où les tribus voisines apportent des peaux et des caoutchoucs, et qui est appelée à servir dans un avenir prochain de tête de pont aux relations entre l'Inde et les provinces occidentales de la Chine.

Les foires qui suivent les pèlerinages hindous ou musulmans à des lieux consacrés jouent un rôle des plus importants dans le commerce intérieur de l'Inde. Parmi ces solennités à la fois religieuses et commerciales, il faut citer en première ligne la foire d'Hurdwar, qui se tient chaque année, aux premiers jours d'avril, au débouché du Gange, dans les plaines où, suivant la tradition, Wishnou commença l'enjambée célèbre qu'il termina dans l'île de Ceylan. Il y a plus de quinze ans, notre bonne étoile de voyageur nous conduisit à cette fête prodigieuse, et nous avons vu dans une Babylone improvisée de plus d'un million d'âmes, où une demi-douzaine de magistrats européens et un demi-bataillon de cipayes suffisaient à maintenir un ordre absolu, des scènes pittoresques et étranges qui ne sortiront jamais de notre souvenir. L'Inde du bon vieux temps avec ses princes et rajahs, ses brahmanes, fakirs et sorciers, son luxe et sa misère, sa foi ardente, ses mœurs paisibles, son industrie rudimentaire ou raffinée, était là toute entière, immuable et grandiose, tableau oublié dans le livre des âges! Aujourd'hui sans doute pèlerins ou négociants arrivent au pied de l'Himalaya, presque aux lieux de sanctification, en wagon lit ou de quatrième classe; mais la rapidité et la facilité des communications doivent servir à augmenter les transactions commerciales qui suivent la foire d'Hurdwar. La foire de Dehli assemble aussi chaque année de nombreuses multitudes. Dans le Pendjab seul se tiennent cent vingt-sept foires annuelles. Le nombre n'en est pas moins considérable dans la présidence de Bombay et dans le Scinde, dernière province où les pèlerinages ont exclusivement pour but des endroits vénérés par les musulmans.

Nous ne pousserons pas plus loin cette étude sur les progrès matériels accomplis dans l'Inde depuis 1857. Il y a dix-sept ans, l'opinion publique chez nos voisins d'outre-mer, déchainée par une crise terrible, réclama que l'empire des Indes fût enlevé à l'honorable compagnie qui le gouvernait depuis cent ans, et le règne de sa majesté Victoria Béatrix commença dans les trois présidences le 1er novembre 1858; mais les réformateurs, inspirés de cet esprit de modération qui doit présider à toutes les innovations chez un grand peuple, respectèrent les institutions éprouvées, les services acquis, en un mot ne supprimèrent qu'un nom... un grand nom

(1) On établit, en effet, que les frais de transport d'Angleterre à Kashgar, l'un des principaux marchés du Turkestan oriental, s'élèvent pour 100 livres de coton fabriquées à 67 francs. Le même envoi expédié de Moscou coûterait 109 fr. 50 c.

pendant! Les chiffres que nous avons mis sous les yeux du lecteur attestent que les institutions nouvelles auxquelles lord Derby a attaché son nom ont déjà subi victorieusement l'épreuve du temps, et que l'Inde a acquis aujourd'hui un développement de prospérité qu'elle n'avait jamais connu. A l'intérieur, une tranquillité absolue, un budget en équilibre, des voies ferrées qui vont vivifier les richesses naturelles des districts les plus éloignés de l'empire des Grands-Mogols ou de Ranjit Singh. A l'extérieur, des alliés éprouvés ou des ennemis impuissants. Une plume autorisée a récemment exposé ici même (1) les difficultés que rencontrerait dès son début toute tentative d'agression du côté du nord contre les possessions britanniques de l'Inde, et il faut laisser à celui qui fait et défait les empires le soin de prévoir et de prévenir les dangers sérieux qui dans l'avenir pourraient menacer les domaines asiatiques de la reine Victoria.

Devant cette magnifique annexe de 200 millions de sujets, dont la sagesse de ses hommes d'état et le courage de ses soldats ont doé l'heureuse Angleterre, la pensée stupéfaite remonte involontairement le cycle des âges, et les insondables décrets qui règlent le sort des empires lui apparaissent dans toute leur vertigineuse incohérence. Qu'était la petite île de la Mer du Nord, en apparence peu favorisée par la nature et aujourd'hui maîtresse sans rivaux du cap Comorin au pied de l'Himalaya, dans ces siècles reculés où des royaumes arrivés déjà à un haut degré de civilisation fleurissaient sur les bords du Gange et de la Jamouna? Il y a cent ans à peine, d'humbles commis occupés exclusivement des choses du commerce représentaient seuls le conquérant européen sur le théâtre de ses prochaines victoires!

Les armes, la diplomatie, souvent même la duplicité, ont couronné aujourd'hui l'édifice de la puissance anglaise dans l'Inde. Le sceptre du Grand-Mogol a passé tout entier dans les mains de la souveraine de la Grande-Bretagne, mais des hommes d'état, nourris à la forte école des libertés modernes ont complété l'œuvre de la force, de la politique, de l'astuce ou du hasard. L'inviolabilité de la personne et de la propriété, l'égalité devant la loi, une tolérance religieuse absolue, règnent aussi bien aujourd'hui dans l'Inde qu'en Angleterre. C'est là ce qui distingue éminemment l'état de choses présent de l'état de choses passé, le règne de sa majesté la reine Victoria du règne de Timour ou d'Aureng-Zeb. Grand et noble spectacle donné par le conquérant européen au-delà des mers, argument sans réplique à opposer à ces adorateurs du sabre qui proclament l'impuissance et la stérilité des gouvernements libres! Les annales du despotisme n'ont pas seules le privilège des grandes épopées militaires qui renouvellent la face du globe. Les noms des deux Lawrence, d'Outram, de Nicholson, les hauts faits des glorieuses bandes de Dehli et de Lucknow, 4 milliards de francs dépensés dans l'Inde en quinze ans en travaux de toute sorte, routes, chemins de fer, canaux, disent assez que les grands hommes et les grandes choses ne font pas défaut à l'histoire des peuples favorisés qui ont su jeter l'ancre dans le port béni de la monarchie héréditaire constitutionnelle.

E. DE VALBEZEN.

(2) Voyez dans la *Revue* du 1er mars 1874 les *Révolutions de l'Asie centrale*, par M. Blerzy.

NOUVELLES DIVERSES

On a saisi le carrosse de Mgr Sweeney, évêque de St. Jean, pour le paiement de ses taxes d'écoles.

Quelques journaux annoncent que des nouvelles privées reçues d'Ottawa, parlent d'une pétition qui a été envoyée au gouvernement demandant la mise en liberté de Lépine.

Les travaux sur le chemin de fer de Lévis et Kennebec avancent rapidement. Huit milles de la seconde section sont parachévés. Chaque jour on pose un mille de lisses. Les engins se rendent maintenant à trois milles de Ste. Marie de la Beauce. Les quinze milles qui doivent être complétés cet hiver seront aussitôt livrés au commerce.

L'hon. M. Fortin est entré en communication avec M. Jones, député d'Halifax au parlement fédéral, dans le but de faire des représentations au gouvernement, pour l'engager à voter un octroi destiné à construire une ligne télégraphique mettant en communication les Iles de la Magdeleine avec la Puissance.

Une dépêche de l'Islet annonce que le vapeur *Roma*, qui s'était échoué à l'Île-aux-Oies, a été renversé par les glaces et est maintenant entièrement submergé. Les hommes d'équipage se sont sauvés non sans peine et se sont rendus à l'Islet où le vapeur *Progress* les a pris à son bord. Le *Roma* est complètement perdu.

Le département de la Marine et des Pêcheries a fait construire, l'été dernier, huit grands bateaux sauveteurs destinés à prêter secours aux bâtiments en détresse. Ces bateaux ont été placés aux endroits suivants : à l'Islet, St. Jean Port-Joli, Rivière Ouelle, Ste. Anne, Kamouraska, Trois-Pistoles, Ile-aux-Grues et Malbaie. Ils sont munis de tous les objets nécessaires au sauvetage.

Une dépêche reçue à Québec annonce que le vapeur *Newfield* est arrivé à Halifax, où il doit prendre à son bord les 700 quarts de farine achetés dans cette dernière ville au nom du gouvernement local sur la recommandation de l'hon. M. Fortin, orateur de la Chambre d'Assemblée, pour les habitants des Iles de la Magdeleine. La distribution des vivres sera confiée au Rév. M. Boudrault, au Rév. M. Hébert, au Rév. M. Chambers et aux maires des trois paroisses des Iles : House Harbour, Etang du Lac et Amherst Harbour.

La farine ne sera distribuée que dans le cas d'une véritable détresse, et seulement aux indigents, et ceux qui possèdent encore des ressources pourront l'acheter au prix coûtant.

Tous les Québécois connaissent ce vieux vétérán de 1812, du nom d'Augustin Doyer, qui porte continuellement la médaille de Châteauguay ; ce vieillard atteignait la semaine dernière sa centième année. A l'occasion de cet anniversaire, M. l'Orateur de l'Assemblée Législative fit placer M. Doyer, à la séance de l'après-midi, dans sa propre galerie. C'est le dernier vétérán de 1812 à Québec. Il jouit encore de toutes ses facultés physiques et intellectuelles. Il lit même son journal sans lunettes.

M. Doyer appartient à une véritable famille de patriarches. Sa mère est morte à Québec à l'âge avancé de 114 ans 9 mois et 10 jours. A l'âge de 109 ans, Mme Doyer laissait la paroisse de St. Germain pour venir s'établir à la ville, accompagnée d'une jeune fille pourtant assez ingambe. La route se fit à pied, le bagage encombrant la seule voiture que leurs moyens leur permettaient de se procurer. L'on n'avait pas fait trois lieues que la jeune fille demandait grâce.

Le père de M. Doyer est mort à 108 ans, son grand-père s'est rendu à 104, et la grand-mère vécut jusqu'à 105 ans.

Comme on le voit, nous n'exagérons pas en disant que M. Doyer, le vétérán de 1812, appartient à une famille de vrais patriarches.

Ajoutons à ces détails que M. Doyer a été marié trois fois, sa troisième femme arrive à la cinquantaine.

Il est père de vingt-trois enfants, dont le plus vieux a 64 ans, et le plus jeune quarante ans seulement. Pendant la séance, les députés ont fait cadeau à ce demeurant d'un autre âge, d'une somme de cinquante piastres.

On nous écrit d'Ogdensburg :

MM. J. Tassé et B. Sulte ont été parfaitement accueilli à Ogdensburg. Ils ont visité avec intérêt l'église canadienne, desservie par M. Jeannotte, un curé adoré de ses paroissiens, le magnifique couvent des Sœurs Grises et les belles et grandes écoles dirigées par les Clercs de St. Viateur—congrégation canadienne—lesquels sont au nombre de neuf. L'académie dirigée par ces Clercs est le germe d'un collège classique qui avant longtemps sera fondé. Il y a un évêque catholique à Ogdensburg Mgr. Wadon, un ex-ministre protestant. J'oubliais de vous dire que MM. Sulte et Tassé ont adressé la parole aux 300 élèves des Clercs de St. Viateur lors de la visite que nous avons faite ensemble. Ils ont surtout insisté sur le respect de la langue comme moyen de conserver vivace le sentiment de la nationalité.

SEMAINE POLITIQUE

Les préliminaires du travail législatif de toute session viennent de se terminer, et la semaine dans laquelle nous entrons va voir se discuter les mesures importantes.

Déjà les débats sur la nouvelle loi d'édu-

cation, présentée par l'hon. M. Angers, auraient commencé, sans la demande d'ajournement faite par M. Baker. Le gouvernement s'est rendu avec une très-bonne grâce à cette demande, car il s'agit pour certains protestants de prendre en considération une ou deux clauses du projet de loi.

Quant au bill renfermant les amendements à la charte de Montréal, il a été présenté au comité des bills privés jeudi, 2 décembre. MM. les échevins Nelson et Grenier, et MM. Chs. Glackmeyer et R. Roy représentaient les intérêts de la corporation de Montréal. M. Roy a demandé un ajournement au lendemain, attendu que la corporation pourrait avoir quelques modifications à faire à ces amendements.

M. Lacoste assura que les représentants des sociétés d'assurances seraient désireux d'obtenir aussi un ajournement de vingt-quatre heures.

L'hon. M. Robertson prétend que le gouvernement ne peut approuver des pouvoirs aussi étendus que ceux demandés par la corporation de Montréal. Dans l'intérêt du pays, le gouvernement, dit-il, doit s'opposer à cette législation spéciale.

Dans la même matinée, les représentants des compagnies d'assurances et les banquiers de Montréal maintenant à Québec, se sont réunis afin de s'entendre sur les moyens à prendre pour s'opposer au bill de la Corporation de Montréal. Ils ont décidé de demander que la taxe de deux par cent imposée sur les banques et les compagnies d'assurances soit retranchée, et que les pouvoirs de la Corporation au prélèvement des taxes soient limités à ceux possédés par elle avant la mise en vigueur de l'acte de 1874.

Sir Francis Hincks, l'hon. J. J. C. Abbott, MM. Carter, C. R., Lacoste et Mac-Master étaient présents, en qualité d'avisés légaux des parties intéressées. Sir Francis Hincks et M. Carter sont d'opinion que le pouvoir donné à la Corporation de prélever des taxes devrait être restreint aux propriétés immobilières.

Les hôteliers de Montréal ont eu une entrevue avec l'hon. Trésorier, lui exposant qu'ils ne pouvaient supporter de nouveaux impôts. Que va faire M. Robertson en face d'une caisse qui a besoin de monnaie et de gens qui, tous, prétendent être dans l'impossibilité d'ajouter un penny à leurs charges ?

La semaine prochaine nous dira comment le trésorier aura franchi ce mauvais pas.

Au cabinet fédéral, M. Cauchon vient d'être appelé à remplacer M. Fournier.

En France, la loi électorale a été adoptée à l'Assemblée par un vote de 532 voix contre 82.

Ce bill donne le droit de représentation à toutes les colonies, excepté à Cayenne et au Sénégal.

Deux motions, présentées respectivement par le centre-droit et le centre-gauche, ont été déclarées urgentes presqu'à l'unanimité.

La première motion demande que les élections générales aient lieu le 20 février et que la nouvelle Assemblée soit convoquée le 27 du même mois.

La seconde fixe les élections au 13 et la convocation des chambres au 16 mars.

Un comité chargé d'examiner ces motions vient d'être nommé.

Pour l'Espagne, les événements marchent.

Le cabinet a décidé de former deux armées de cinq divisions chacune, la première en Navarre, sous le commandement du général Martinez Campos, et l'autre dans les provinces Basques, sous le commandement du général Quesado. Les généraux partiront prochainement pour aller prendre leurs commandements respectifs.

Le *Morning Standard* publie la nouvelle

s suivante : « En conséquence d'une récente conférence qui a eu lieu entre les officiers anglais et français commandant des stations navales de l'Amérique du Nord, on espère que toute cause de malaise produite par l'intervention passée des Français dans les pêcheries de Terre-Neuve sera écartée. »

Le prince de Galles et sa suite sont arrivés à Kandy, dans l'île de Ceylan.

A. ACHINTRE.

AVENTURIERS ET CORSAIRES

LE GAOULÉ

XI

(Suite)

—Très bien, répliqua Maubrac ; mais par qui faire enlever du Parquet ?

—Ce soin te regarde, toi et tes amis. Ce que je veux, ce qu'il faut nécessairement, c'est que Clermont échappe aux terreurs de la Varenne, lesquelles se peuvent, à la moindre émotion, changer en une colère malfaisante.

—Du Parquet sera mis à l'abri, je t'en réponds. Il n'est pas nécessaire de l'enlever, il suffira de le veiller comme un trésor ; mes amis feront bonne garde autour de lui.

—Soit ; mais qu'ils le veillent bien !

—Fie-toi à moi ; mais ce que je m'explique moins, c'est ta résolution à l'endroit de Du Buc.

—Je veux qu'il meure ! Tu ne sais donc pas qu'il a révélé à la Varenne tous les renseignements qu'il tenait de mon mari ? C'est mon ennemi le plus acharné et le plus dangereux. La Varenne a feint, vis-à-vis de moi, de n'avoir ajouté aucune foi à ses confidences, mais il y croit sans aucun doute ; et si le pouvoir que j'ai sur lui s'affaiblit, je suis perdue. Délaisée aujourd'hui, demain je serai expulsée de la colonie.

—Je vois, ma bonne sœur, reprit Maubrac, que tu ne sais pas tout ce qui se passe. Si tu as trompé la Varenne, en paraissant le servir par l'enlèvement de Clermont, la Varenne t'a tendu un piège en excitant ta haine contre Du Buc ; prends garde de tomber dans ce piège. A l'heure qu'il est, Du Buc est, au contraire, ta planche de salut.

—Je ne comprends pas, fit Claudine en se rapprochant vivement de son frère.

—Oui, la Varenne t'a tendu un piège, continua Maubrac. Que Du Buc ait fait confidence de la confession de Dubost, ce n'est pas douteux ; mais la Varenne, en te la rapportant, n'a eu d'autre dessein que de te pousser à le délivrer d'un rival redoutable.

—D'un rival ? demanda Claudine stupéfaite. De quel rival veux-tu parler ?

—Ne sais-tu pas que la Varenne est amoureux d'Antillia ? Il a demandé sa main, comme un gage de la paix et de l'étroite alliance qu'il veut faire avec les colons. Mais Antillia est fiancée à Du Buc ; ils s'aiment d'une vive passion, Henri d'Autanne a repoussé la demande de la Varenne. Celui-ci n'a plus qu'un moyen d'arriver à la réalisation de son rêve, c'est de se débarrasser de Du Buc. Il a compté certainement sur ta vengeance pour lui rendre ce service.

—Oh ! c'est abominable ! s'écria Claudine. Et que faut-il donc faire ?

—D'abord laisser vivre Du Buc, répliqua Maubrac ; c'est le moyen d'enlever à la Varenne tout espoir de mariage ; partant aucune réconciliation n'est possible entre lui et les colons, et tu conserves, au contraire, ton influence, car Du Buc vivant, la Varenne aura besoin de flatter tes colères et d'attiser ta haine.

—Tu as raison, Maubrac, tu as raison. Mais il ne faut pas nous en tenir là ; c'est une pure position de défensive qui ne suffit plus. Il m'importe d'agir ; cherche, trouve, tu es maître de toi, moi je n'ai plus ma tête.

—Oh ! j'ai combiné mon plan, ma chère Claudine. N'y ai-je pas mon intérêt aussi ?

—Voyons, parle.

—Comme tu le disais très-bien tout à l'heure, il faut prendre l'offensive. Tous les événements qui se passent nous en fournissent le moyen. Il faut d'abord tourner contre la Varenne l'arme dont il croit tenir la poignée. Triomphe de ta haine, assoupis ta colère et attire Du Buc dans le piège de tes sourires et de tes grâces. Au lieu d'un ennemi, faisons un allié de lui et flattons les colons.

—Comment nous y prendre ?

—Ils croient tous que Macandal est l'auteur de l'assassinat de M. le chevalier d'Autanne et de l'enlèvement d'Antillia. C'est contre ce malheureux que va s'égarer l'expédition à laquelle la Varenne a prêté son concours avec le plus vif empressement. Il faut mander Henri d'Autanne près de toi, le détromper sur le compte de Macandal, lui dire l'auteur véritable du crime, accuser la Varenne d'en être l'instigateur. Son amour subit pour Antillia rendra vraisemblable au moins cette accusation, et tu offriras à Henri de lui rendre sa sœur.

—En échange de Dubost, alors...

—Sans condition d'abord. Le point capital est d'ameuter les colons contre la Varenne. Me charge de voir Fabulé et de retirer la jeune prisonnière de ses mains.

Claudine sauta au cou de son frère, et l'embrassa avec l'effusion de la gratitude et de l'admiration.

—Va, lui dit-elle, va solliciter de M. d'Autanne l'entrevue dont j'ai besoin. Dis-lui qu'il y va de la vie de sa sœur ; de la sienne, que sais-je ? Dis-lui tout ce que tu voudras pour le décider, mais amène-lemoi... ou plutôt, non, fit tout à coup Claudine, j'irai moi-même le trouver... demain, car aujourd'hui il serait trop tard.

XII

Fabulé avait transporté Antillia dans son propre *ajoupa*, et lui avait donné les plus grandes marques de respect, tant la supériorité de caste et de peau exerçait de prestige, même sur cette sauvage nature. Antillia, ignorant à l'instigation de qui avait été commis le double crime dont elle avait été le témoin et la victime, l'attribua à une de ces vengeances barbares dont la conscience du nègre était déjà si lourdement chargée.

S'imaginant que sa captivité cachait un sentiment de cupidité, elle promit à Fabulé toutes les récompenses qu'il exigerait et surtout son impunité pour obtenir sa délivrance ; le bandit demeura inflexible. La jeune créole en appela alors à cette énergie virile qui la caractérisait ; les dangers auxquels elle était exposée ne l'épouvantèrent pas. Elle résolut de saisir ou même de faire naître l'occasion de s'évader.

Fabulé, confiant dans l'isolement et dans la position formidable de son repaire, rassuré surtout par l'apparente résignation de la jeune fille, n'avait pris contre elle d'autre précaution que de recommander à deux de ses nègres de veiller sur l'*ajoupa* ; leurs têtes répondaient du dépôt qu'ils avaient mission de garder.

En apprenant le retour de Lucinde au camp, Fabulé avait eu soin de l'éloigner de l'*ajoupa* où Antillia était enfermée. Il craignait que son secret ne fût surpris, et que la jeune négresse dans un accès de remords ne s'échappât pour l'aller dénoncer. Sa joie fut grande en apprenant de la bouche de Lucinde les préparatifs que les blancs faisaient contre Macandal, accusé du meurtre du chevalier et du rapt d'Antillia. Fabulé, heureux de rencontrer une si bonne occasion de ruiner son rival et de savoir en même temps qu'il était à l'abri des soupçons, promit tout ce que Lucinde sollicitait de lui. Il fit taire sa haine contre les blancs pour leur prêter aide et protection dans leur difficile et périlleuse entreprise.

Conformément aux instructions que lui avait transmises Lucinde, Fabulé devait, pendant la nuit, se rendre sur l'habitation d'Autanne pour se concerter avec celui-ci et avec Du Buc sur les mesures à prendre pour Marcher contre Macandal.

—Veux-tu que je t'accompagne ? demanda Lucinde au chef des *marrons*.

Le nègre réfléchit un moment et répondit :

—Oui, certes, tu m'accompagneras.

Fabulé ne se dissimulait pas la gravité de sa situation. Sur le point de se mettre en route, il s'était demandé si la jeune négresse était bien sincère et si ce n'était pas un piège qu'on lui tendait.

Il avait résolu, d'ailleurs, de ne point aller jusqu'à l'habitation, mais de s'arrêter en chemin en quelque lieu où la fuite lui serait facile au cas où le combat se présenterait avec des chances trop inégales. Il enverrait Lucinde prévenir les deux créoles et les attendrait. Il comptait sur la nuit, sur sa connaissance particulière des localités, sur son courage et sur sa force pour échapper aux embuscades.

Fabulé et Lucinde se mirent donc en route, cette dernière frémissant d'impatience, tant sa haine contre Macandal lui donnait d'ardeur.

Vers le milieu de la nuit, pendant que le plus grand calme régnait dans le camp, Antillia se hasarda à se montrer à la porte de l'*ajoupa* qui lui servait de prison. Le

nègre de faction était accroupi sur le sol, fumant une longue pipe caraïbe, et fredonnant par intervalles une chanson monotone et lugubre dont la jeune créole écouta avec joie les paroles peu poétiques, mais très significatives.

Cette chanson, improvisée évidemment, était une sorte d'hymne de remords où le nègre déplorait le meurtre commis le matin et la captivité de la jeune blanche. Il était tellement absorbé dans sa double opération de fumeur et d'improvisateur, qu'il ne s'était pas aperçu de la présence d'Antillia. Celle-ci, après l'avoir examiné attentivement à la clarté splendide des étoiles, eut reconnaitre en lui un de ceux qui avaient envahi sa maison et aidé au meurtre de son père.

La jeune fille éprouva un tressaillement d'honneur; mais le danger de sa situation lui fit surmonter le dégoût qu'elle ressentait et rendit le courage à son cœur défaillant. Elle s'approcha résolument du nègre et lui frappa sur l'épaule. Celui-ci se dressa subitement sur ses jambes, et fut pris d'un tremblement dans tous ses membres, en apercevant devant lui la jeune créole pâle, immobile, les bras pendants le long de sa robe blanche. Il crut à une véritable apparition.

—Écoute moi, lui dit Antillia. Tout à l'heure, dans ta chanson, tu regrettais le meurtre otieux commis sur mon père, ainsi que ma captivité.

—C'est vrai, maîtresse, répondit naïvement le nègre; car c'est moi qui ai donné à votre père le premier coup de *bangala* qui lui a brisé le bras.

—Tais-toi! s'écria Antillia, qui frémit et cachait son visage dans ses mains.

Le nègre détourna la tête pour essuyer une larme à ses yeux.

—Pardonne, maîtresse, dit-il en se mettant à genoux devant la jeune fille.

—Ton remords est-il bien sincère? demanda Antillia.

—Le bon Dieu en est témoin.

—Et tu regrettes de me voir captive ici?

—Oui, maîtresse. Les nègres *marrons* peuvent bien tuer les blancs, mais ils ne doivent pas faire les blancs prisonniers.

—Voudrais-tu me laisser m'évader?

Le nègre hésita, regarda autour de lui avec la plus scrupuleuse attention, et répondit en balbutiant:

—Capitaine Fabulé m'a mis là en faction; je ne puis pas, il me tuerait demain.

—A qui appartenais-tu avant d'être parti *marron*? demanda Antillia.

—J'étais commandeur chez M. de Montfort.

—M. de Montfort est un bon maître.

—C'est vrai.

—Si je te promets d'obtenir ton pardon de lui, si je te promets de l'acheter, ensuite, M. de Montfort et de te faire une existence douce et heureuse sur l'habitation de mon frère ou de mon mari, me laisseras-tu m'évader?

Le nègre promena de nouveau ses regards autour de lui et répondit bien bas:

—Maîtresse se perdrait dans les bois.

—Tu m'accompagneras, alors.

Le *marron* frissonna. Il n'avait pas hésité une minute quand il s'était agi de fuir de chez son maître, et il tremblait à la pensée de s'élever de ce camp où il était plus esclave et plus maltraité qu'il ne l'avait été sur l'habitation de M. de Montfort.

Était-ce la liberté qu'il regrettait? Quel usage en faisait-il, et l'avait-il seulement, cette liberté? Était-ce le meurtre, le pillage, à l'ordre du jour dans cette armée de bandits? Était-ce cette vie d'aventures et de périls, qu'à ses charmes quand on en a goûté l'amertume? Était-ce enfin ce sentiment de la terreur qu'il inspirait et qui lui donnait une sorte d'orgueil de sa supériorité brutale? Il y avait un peu de tout cela dans les hésitations du nègre à obéir au sentiment de pitié qui avait agité son cœur dans la solitude et dans la rêverie entre sa pipe et sa chanson.

—Tu ne me réponds pas, fit Antillia. Si tu ne veux pas m'accompagner, si tu refuses tout ce que je t'offre en récompense du service que je réclame de toi, laisse-moi partir seule.

—Seule, non; j'aurais peur pour maîtresse; je l'accompagnerai, mais je ne retournerai pas à l'habitation de M. de Montfort.

—Si tu reviens ici, Fabulé te tuera.

—Je ne reviendrai pas ici, je resterai dans les bois, ou bien j'irai trouver Macandal.

—Soit, répondit Antillia, tu agiras comme tu l'entendras. Si tu t'enrôles avec Macandal, tu peux lui dire que tu viens de ma part tu seras bien reçu. Si tu te décides à rentrer chez ton maître, rappelle-toi que je n'oublierai jamais le service que tu vas me rendre.

—Je conduirai maîtresse jusqu'à un endroit où elle pourra, ensuite, trouver son

chemin toute seule et sans redouter aucun danger.

—C'est bien, partons!

—Attendez, maîtresse, fit tout à coup le nègre au moment où ils allaient partir: rentrez un instant dans l'*ajoupa*.

Antillia obéit, non pas sans crainte sur ce retard dont elle ne savait pas la cause.

Le nègre promena autour de lui un regard pénétrant, et s'assura que tous ses compagnons dormaient d'un profond sommeil.

Cet examen achevé, il marcha droit à un tronç d'arbre derrière lequel il avait aperçu deux yeux qui flamboyaient comme deux étoiles dans l'obscurité. C'était son camarade de faction qui avait écouté toute sa conversation avec Antillia, et épie tous leurs mouvements. Arrivé à deux pas de l'arbre, le nègre s'élança comme un tigre sur l'espion, le saisit de la main gauche à la gorge avec une force surhumaine, et de la droite il lui asséna sur la tête un coup de son *bangala*. Le malheureux tomba sur le sol sans avoir pu même pousser un cri.

Le nègre s'assura que le bruit de la chute de sa victime n'avait éveillé aucun des *marrons*; puis il revint à l'*ajoupa* et d'une voix que nulle émotion ne trahissait:

—Maîtresse peut venir à présent, dit-il. Antillia suivit son sauveur silencieusement; ils passèrent au milieu de *marrons* endormis pêle mêle, à la belle étoile comme on dit; ils traversèrent les sentiers sinueux qui se tordaient autour du campement, gagnèrent les grands bois de la montagne Pelée, où le nègre frayait à la jeune créole un chemin en abattant avec son coutelas les branches des arbres et les touffes de lianes qui formaient, d'espace en espace, de véritables murailles de verdure.

Ils n'échangèrent leurs premières paroles qu'après une heure de marche.

XAVIER EYMA.

(A continuer.)

LE JEU DE DAMES

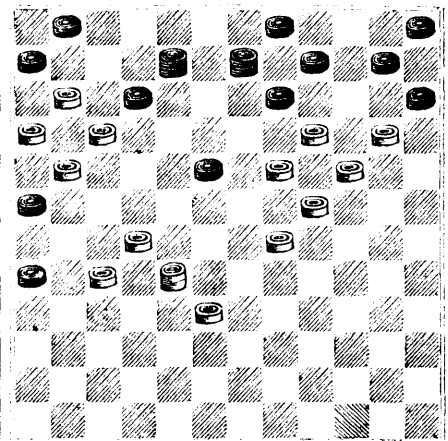
Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, pourront les adresser à M. J. A. Rodier, No. 14, rue Allard, Montréal.

Les solutions doivent être également adressées à ce monsieur.

PROBLÈME No. 1.

PAR T. BERTHAUME, Montréal.

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent.

Les annonces de naissances, mariages ou décès sont publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

MARIAGE

A Manchester, N. H., le 21 ultimo, par le Rév. M. J. A. Chevalier, M. Jules Deschênes, commis marchand, fils de Th. Deschênes, professeur français, à Dlle Marie-Louise-Joséphine Harrington, tous deux de l'endroit.

AVIS.

DEMANDE sera faite au PARLEMENT DU CANADA, à sa prochaine Session, pour amender la Charte de

"LA BANQUE DES PROVINCES-UNIES," en changeant son nom et aussi le Chef-Lieu ou Place d'Affaires d'icelle, et pour d'autres fins.

ROBERT ARMOUR,

AVOCAT DES PETITIONNAIRES.

BOWMANVILLE, 2 Décembre 1875

6-49-9-149

\$225. PIANOS POUR \$225.

Neufs—pleinement garantis, 7 Octaves,—toutes les Améliorations modernes,—le son est plein, riche et pathétique.—Combinaison exquise, produisant un magnifique effet d'orchestre. Notre désir est qu'ils soient soigneusement essayés et examinés. \$225 chaque. Réparations de toutes sortes à prix modérés.—A. M. LEICESTER & CIE., Fabricants de Pianos, 845 et 847, Rue St. Joseph, Montréal. 6-49-52-150

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."

Capital	- - - - -	\$8,600,000
Actif Disponible,	- - - - -	pres de \$1,200,000

OFFICIERS:

Président: J. F. SINCENNES.
 Gérant Général: ALFRED PERRY.
 Assist.-Gérant: DAVID L. KIRBY.
 Vice-Président: JOHN OSTELL.
 Sec. et Trés.: ARTHUR GAGNON.
 Gérant de la Marine: CHS G. FORTIER.

ACTIF EN OR

Bons et autres valeurs et espèces des Etats-Unis, entre les mains des dépositaires des E.-U.	\$4,017,848
Bons du Havre de Montréal (entre les mains du "Receveur-Général")	50,000 00
Bons de la Compagnie d'Entrepôt de Montréal	24,750 34
Stocks de Banques	278,735 96
Hypothèques sur immeubles	55,247 00
Fonds consolidés de la Cité de Québec	2,000 00
Billets Recevables pour Primes de la Marine	145,351 28
Balances des Agents non encore transmises, et Primes non perçues	151,028 37
Divers Comptes dus à la Compagnie pour Sauvetage, Assurances renouvelées, &c.	20,116 04
Amortissement—E.-U. et Canada	21,000 27
Espèces en main et en dépôt	27,158 79
	\$1,178,267 73

PASSIF

Toutes Réclamations pendantes pour Pertes, Billets payables, et divers Comptes dus par la Compagnie \$140,291 59

Assure tous les Risques d'Incendie, ainsi que les Bâtiments voyageant dans les eaux intérieures et leurs Cargaisons, et les Frêts et Cargaisons des Navires à vapeur et à voile Océaniques de première classe.

BUREAU PRINCIPAL: 160 RUE ST. JACQUES, MONTREAL 6-45-4-141

EXPOSITION DE PHILADELPHIE.

Province de Quebec.
 Comme le temps pour recevoir les entrées expire le 15 Décembre, ceux qui ont l'intention d'exposer devront avoir fait leur application avant ce temps.
 On peut obtenir des blancs d'application et toute information en s'adressant à
 S. C. STEVENSON,
 Secrétaire du Bureau de Québec.
 6-49-1-151 No. 63, Rue St. Gabriel.

Corniches
 FOURCHETTES ET
 COUTELLERIE
 CAFETIÈRES FRANÇAISES à alambique et PLUMEAUX FRANÇAIS, chez
 L. J. A. SURVEYER,
 524, Rue Craig, Montréal.
 6-19-52-105

LE RANG
 ou Fourneau à cuisine le plus amélioré est
 Le "NEW ENGLAND"
 Ses qualités sont trop nombreuses pour être énumérées, mais on peut facilement se convaincre en en faisant l'inspection.
 MEILLEUR & Cie.,
 652, RUE CRAIG,
 Près de la Rue Bleue.
 MACHINE A LAYER DE BUNNELL,
 TORDEUSE ET REPASSEUSES,
 Machine à peler les pommes, à trancher le pain, les légumes, les viandes, &c. 6-37-26-129

LE VIDO.
 EAU DE BEAUTE,
 PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR.
 AUX DAMES.
 Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint; sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.
 Manière de s'en servir.—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, le Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.
 Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.
 Toute personne envoyant \$1.00 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante.
 Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875.
 Vendu chez le DR. GAUTHIER,
 6-17-52-100 190, Rue St. Laurent.

GRAND ASSORTIMENT DE MIROIRS DE TOUTES DIMENSIONS,
 Gravures et Chromos.
 GAUTTIER & VERVAIS,
 Graveurs et Fabricants de Cadres,
 RUE CRAIG, No. 554.
 MONTREAL. 6-37-13-128.

Etrennes! Etrennes! Etrennes!

PÂTISSERIES ET BONBONS FRANÇAIS.
 LA JOIE DES ENFANTS ET DES FAMILLES.
 V. DEOM,
 Pâtissier-Confiseur,
 No. 560, RUE STE. CATHERINE
 MONTREAL.
 MR. V. DEOM informe les familles qu'il confectionne des Pâtisseries délicieuses. A l'occasion des Fêtes de Noël, du Jour de l'An et des Rois, il a fabriqué toutes sortes de Bonbons pour Etrennes et pour Desserts. Aussi un choix de Confiteries et de Bonbons Français. Venez acheter à bon Marché.
 6-48-4-146 V. DEOM.

CARLESANG, C'EST LA VIE!

CELEBER
 PURIFICATEUR DU SANG
 DE CLARKE
 (Marque de Commerce—"Blood Mixture")
 LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR,
 nettoie et élimine du sang toutes les impuretés et ne saurait être trop hautement recommandé.
 C'est un remède infailible contre la Scrofule, le Scorbut, les maladies de la Peau, et les Plaies de toutes sortes. La guérison est permanente.
 Il guérit les Vieilles Plaies
 les Plaies Ulcérées sur le Cou
 les Plaies Ulcérées sur les Jambes
 les Boutons Noirs sur la Figure
 les Scorbut et ses suites
 les Ulcères cancéreux
 les maladies du Sang et de la Peau
 les Entures Glandulaires
 Elimine du Sang toutes les matières impures quelle qu'en soit la cause.
 Comme ce mélange est agréable au goût et exempt de toute matière injurieuse à la constitution la plus délicate de l'un ou de l'autre sexe, le Propriétaire conseille fortement aux malades d'en faire l'essai.
 Des Milliers de Témoignages attestent de son efficacité.
 Vendu en Bouteilles à \$1.00, et en Caisses, contenant six fois la même quantité, pour \$4 chaque—ces dernières en contiennent une quantité suffisante pour opérer la guérison dans la plupart des cas invétérés. EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET MARCHANDS DE MÉDECINES PATENTÉES de l'univers.
 Seul Propriétaire: F. J. CLARKE, Chimiste,
 APOTHECARIES' HALL, LINCOLN, ANGLETERRE.
 Agents en gros pour les Provinces de Québec et d'Ontario:
 EVANS, MERGER & Co., MONTREAL
 Expédié par la malle sur réception d'un mandat de Poste. 6-23-52-114

"L'OPINION PUBLIQUE"

Publiée tous les Jendis à Montréal, Canada,
 Par la Compagnie Burland-Desbarats.
 ABONNEMENT: \$3.00 par année.
 Aux Etats-Unis: 3.50 "
 Par numéro: 7 Centins.
 Envois par lettres enregistrées ou par mandats sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.
 ANNONCES: 10 Centins la ligne.
 Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.
 On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.
 Tout semestre commencé se paie en entier.
 Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration.
 L'agent-collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.
 Lorsqu'un abonné change de domicile, il doit en donner avis huit jours d'avance.
 Si l'abonné ne reçoit pas son journal, il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.
 Les frais de port sont payés par la Compagnie.